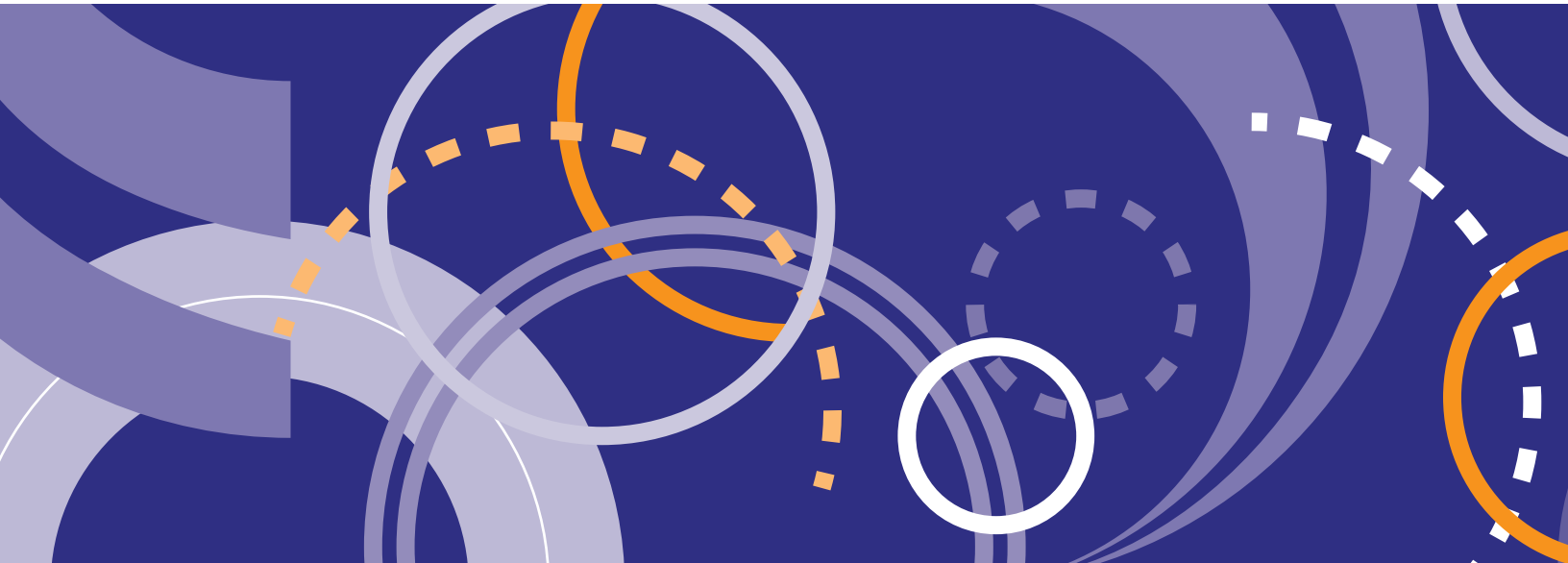




RH Camionnage Canada
**Centre
d'apprentissage et
de perfectionnement**

Norme professionnelle nationale –
Chauffeur de camion commercial



 **RH Camionnage
Canada**

AVRIL 2024

À PROPOS DE RH CAMIONNAGE CANADA

RH Camionnage Canada (RHCC) est un organisme à but non lucratif d'envergure nationale qui propose des solutions de RH modernes pour la main-d'œuvre du camionnage et de la logistique. L'une de nos priorités stratégiques est de faciliter le travail des entreprises en leur proposant un éventail complet de documents à jour, par exemple des guides, des rapports, des modèles et plus encore, destinés à soutenir une gestion efficace des ressources humaines ainsi que les efforts de recrutement et de rétention.

Visitez truckinghr.com pour en savoir plus.

AVIS GÉNÉRAL DE NON-RESPONSABILITÉ

Les informations contenues dans ce document ne constituent pas un avis juridique. RH Camionnage Canada et tous les contributeurs au contenu n'assument aucune responsabilité pour toute circonstance découlant de l'adoption ou de la décision de ne pas adopter l'une ou l'autre des recommandations contenues dans le présent document.

CONTEXTE

Afin d'aider l'industrie à utiliser et à adopter la norme professionnelle nationale (NPN) pour les chauffeurs de camions commerciaux, des ressources supplémentaires ont été élaborées à ce sujet.

Visitez truckinghr.com pour accéder à la gamme complète de ces ressources.

REMERCIEMENTS

RHCC tient à exprimer ses plus sincères remerciements aux organisations suivantes, qui ont consacré de leur temps et de leur expertise à l'élaboration de cette ressource :

La Compagnie d'assurance AIG du Canada
Alberta Motor Transport Association
Armour Transportation
Arrow Transportation Systems Inc.
Association du camionnage du Québec
Bison Transport Inc.
C.A.T. Inc.
Centre de formation du transport routier de
Saint-Jérôme (CFTR)
Challenger
ATIC
Eassons Transport Ltd.
Infrastructure Health and Safety Association
(IHSA)
Laidlaw Carriers Van

KAG (Kenan Advantage Group, Inc.)
Kriska Holdings Ltd.
KRTS Transportation Specialists Inc.
Manitoba Trucking Association
Northbridge Assurance
Northern Resource Trucking
Old Republic Insurance Canada
Association canadienne du camionnage
d'entreprise
Saskatchewan Trucking Association
South Country Co-op Limited
Steve's Livestock Transport
Tandet

REMERCIEMENTS AU BAILLEUR DE FONDS

Financé en partie par le Programme de solutions pour la main-d'œuvre sectorielle du gouvernement du Canada.

Canada

Les opinions et les interprétations contenues dans cette publication sont celles de son auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

1

ÉLÉMENT 1 COMPÉTENCES AUXILIAIRES

5

BLOC 1	Comprendre le milieu de travail	6
BLOC 2	Établir des liens et interagir dans le milieu de travail	7
BLOC 3	Maintenir la santé, le bien-être et les relations	8
BLOC 4	Comprendre les exigences réglementaires de base	9
BLOC 5	Communiquer en milieu de travail	10
BLOC 6	Utiliser les documents du milieu de travail	11
BLOC 7	Effectuer des tâches de calcul	12
BLOC 8	Utiliser un ordinateur et des appareils électroniques	13

ÉLÉMENT 2 COMPÉTENCES FONCTIONNELLES

14

BLOC 9	Planifier des tâches et des itinéraires et résoudre des problèmes	15
BLOC 10	Prévenir les pertes et maintenir des installations sécuritaires	17
BLOC 11	Contribuer au programme d'entretien et d'inspection	18
BLOC 12	Inspecter quotidiennement le véhicule	19
BLOC 13	Respecter les règles sur les heures de conduite	20
BLOC 14	Utiliser le système de freins pneumatiques	22
BLOC 15	Arrimer la marchandise	24
BLOC 16	Utiliser les composantes et les systèmes du véhicule	26
BLOC 17	Maintenir une bonne conscience de la situation	28

ÉLÉMENT 3 COMPÉTENCES DE CONDUITE

29

BLOC 18	Se préparer et commencer à conduire	30
BLOC 19	Contrôler le déplacement et la vitesse du véhicule	32
BLOC 20	Contrôler la trajectoire et la position du véhicule	34
BLOC 21	Optimiser la consommation de carburant	35
BLOC 22	Appliquer les techniques de conduite préventive	36
BLOC 23	Respecter les règles de conduite propres aux véhicules commerciaux	37
BLOC 24	Effectuer des manœuvres de marche arrière, de mise à quai et de stationnement	38
BLOC 25	Gérer les incidents d'urgence	39
BLOC 26	Atteler une remorque	40
BLOC 27	Dételer une remorque	42
BLOC 28	Exécuter des virages au volant d'un ensemble tracteur-remorque	43
BLOC 29	Effectuer des manœuvres de marche arrière, de mise à quai et de stationnement au volant d'un ensemble tracteur-remorque	44

ANNEXE A GLOSSAIRE

46



INTRODUCTION

Les normes professionnelles nationales définissent les connaissances et compétences requises pour offrir une performance de travail efficace au sein de différentes professions. Elles précisent ce qu'une personne doit savoir et pouvoir faire pour s'acquitter des fonctions liées à un emploi donné dans un environnement de travail typique.

Les normes professionnelles nationales sont spécifiques et mettent l'accent sur les connaissances et compétences mais peuvent également aborder des questions d'attitude et de motivation, ainsi qu'inclure des exigences réglementaires.

Cette norme professionnelle nationale (NPN) définit les connaissances, compétences et habilités nécessaires pour être un chauffeur de camion commercial.

Cette profession emploie plus de 300 000 Canadiens – environ 1,5 % de la main-d'œuvre du pays.

L'employeur d'un chauffeur de camion commercial peut être une entreprise de camionnage dont l'activité principale est de transporter de la marchandise pour compte d'autrui, ou une entreprise qui utilise des véhicules commerciaux en appui à d'autres de ses activités.

Les compétences requises pour exercer cette profession varient de façon significative selon l'employeur, l'industrie et le type de produits transportés. Cette norme identifie les compétences qui sont requises dans la plupart des milieux de travail et qui sont généralement acquises par les chauffeurs au cours de leurs six à 24 premiers mois d'emploi.

Les personnes qui maîtrisent les compétences définies dans cette norme peuvent :

- Conduire et opérer un camion porteur ou un ensemble tracteur-remorque dont le poids nominal brut (PNB) peut atteindre 45 000 kg (100 000 lb).
- Transporter de la marchandise contenue dans une remorque de type fourgon fermé.
- Transporter de la marchandise générale, des charges partielles (LTL) ou de la marchandise qui n'est pas palettisée, faire des livraisons à la porte arrière de la remorque, faire des cueillettes et livraisons interurbaines, faire du transport en milieu urbain et possiblement transporter des cargaisons chauffées (mais pas réfrigérées).
- Conduire sur des routes urbaines, régionales et nationales.
- Adapter leur conduite en fonction des conditions météo.

Le contenu qui constitue cette norme a été élaboré par des experts, en tenant compte de commentaires formulés par des employeurs, des représentants du milieu des assurances ainsi que par divers intervenants de l'industrie.



Qu'est-ce qu'il y a dans cette NPN?

Cette norme est constituée de trois éléments de compétences principaux :

- 1** Compétences auxiliaires : Compétences interpersonnelles, du milieu de travail et autres compétences non liées à la conduite, parfois décrites comme des « compétences générales ».
- 2** Compétences fonctionnelles : Tâches de travail et opération de l'équipement destiné à autre chose que la conduite.
- 3** Compétences de conduite : Les compétences spécifiques qui s'appliquent à la conduite d'un camion porteur, d'un ensemble tracteur-remorque, ou aux deux.

Les trois éléments de compétences regroupent 29 blocs de compétences différents, qui sont par la suite subdivisés en connaissances requises ou compétences de tâches. Les compétences de connaissances sont décrites de manière à pouvoir être mesurées au moyen d'un examen écrit. Les compétences de tâches sont décrites de manière à pouvoir être observées et évaluées.

NOTE: Le contenu a été numéroté à des fins de référence seulement. L'ordre de présentation et la longueur d'un contenu ne représentent pas nécessairement son importance. Dans certains cas toutefois, des nombres sont utilisés afin d'illustrer une séquence d'étapes à suivre.

Comment cette NPN peut-elle être utilisée?

Cette NPN peut être utile à un vaste éventail d'intervenants – professionnels de RH, employeurs, préparateurs de programmes d'études, formateurs et services gouvernementaux – intéressés à élaborer des programmes de formation, des évaluations de compétences, des tests de connaissances et plus encore.

RHCC utilise la NPN comme base pour créer des ressources pratiques pouvant être téléchargées afin d'aider les employeurs et les autres intervenants impliqués dans l'élaboration et l'offre de formations de niveau débutant ou de niveau professionnel. Ces ressources démontrent comment la NPN peut être utilisée pour aider l'industrie à s'assurer que ses chauffeurs disposent des compétences dont ils ont besoin pour réussir dans leur profession.

Plus d'une douzaine de ressources sont disponibles, dont des guides pour l'élaboration ou l'évaluation de formations de niveau professionnel, des guides en appui à la formation des chauffeurs et une panoplie d'outils pouvant aider à sélectionner et à former des instructeurs de chauffeurs.

Pour accéder à ces ressources, visitez truckinghr.com.



Acquérir les compétences de cette NPN

Les chauffeurs acquièrent les compétences de la NPN en deux étapes principales.

Au cours de l'**Étape 1**, les chauffeurs de camions commerciaux travaillent à obtenir toutes les compétences comprises dans cette NPN. Durant cette étape, ils acquièrent ces compétences en deux phases :

- **Phase de formation de niveau débutant** : Au cours de cette phase, la personne commence à acquérir suffisamment de compétences de la NPN pour obtenir un permis de conduire commercial et commencer à travailler à titre de chauffeur de camion.
- **Phase de formation de niveau professionnel** : Au cours de cette phase, un chauffeur de camion applique les compétences de la NPN dans des situations de la vie réelle, dans son travail de chauffeur de camion, afin d'acquérir pleinement ces compétences. Cette phase de développement des compétences est souvent décrite comme en étant une de « perfectionnement » et a lieu après la phase de niveau débutant.

Ces deux phases sont généralement séparées l'une de l'autre mais dans certaines juridictions, la formation est combinée et gérée dans le cadre d'un seul programme. Lorsque les phases sont séparées, les écoles de conduite de camions livrent de façon pratiquement exclusive la première phase tandis que la seconde phase est offerte en milieu de travail.

L'Étape 2 se poursuit tout au long de la carrière d'un chauffeur de camion, après l'obtention de son permis de conduire commercial. Durant cette étape, les chauffeurs accumulent beaucoup plus de compétences que celles décrites dans la NPN, souvent en acquérant des connaissances liées au transport de différents produits, à différents modes d'opération, d'itinéraires, etc., incluant celles dont la liste apparaît ci-dessous :

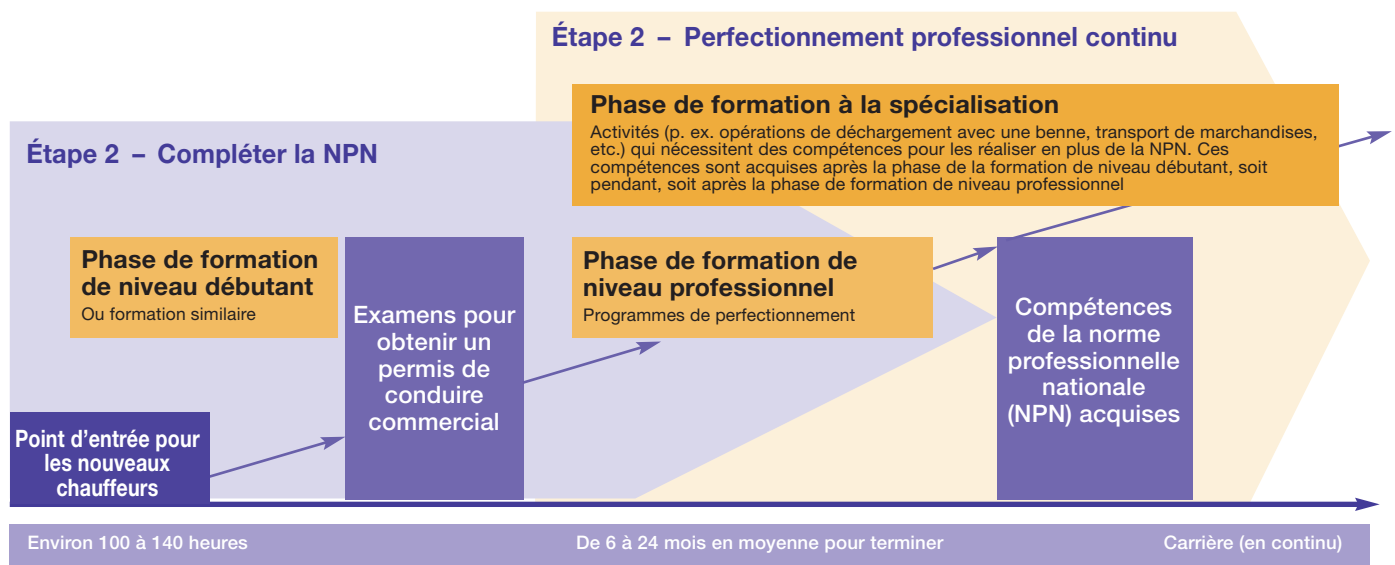
- Transport d'agrégats ou autres matières par camion ou remorque à benne basculante.
- Transport de divers types de conteneurs : déposés, soulevés par grue embarquée ou roulés par treuil.
- Transport de voitures.
- Transport de matières en vrac solides ou liquides par citernes.
- Opération de véhicules auxiliaires, comme un chariot élévateur embarqué.
- Passage à une frontière internationale.
- Passage par traversier.
- Transport par remorques plateformes.
- Conduite sur/hors route (par exemple en forêt ou sur des champs pétrolifères).
- Conduite d'un grand train routier.
- Conduite d'un train routier.
- Conduite en conditions météo extrêmes.



- Conduite en terrain montagneux.
- Contrat de routier autonome avec son propre camion, acheté ou loué.
- Transport de matières dangereuses (qui exigent un certificat de TMD)
- Transport de conteneurs intermodaux.
- Transport d'animaux.
- Transport de cargaisons en surpoids ou surdimensionnées.
- Transport de biens réfrigérés

Voir Graphique #1 – Chauffeur de camion commercial – Étape de formation.

GRAPHIQUE #1 - Chauffeur de camion commercial – Étape de formation.



NOTE: Le mot « travailleurs » dans ce document désigne des chauffeurs de camions commerciaux en milieu de travail.

NOTE: Le mot « route » dans ce document désigne tous les types de routes, par exemple des autoroutes, des routes secondaires ou des rues.

ÉLÉMENT 1 COMPÉTENCES AUXILIAIRES

Les compétences auxiliaires comprennent les compétences interpersonnelles, les compétences en milieu de travail et d'autres exigences professionnelles non liées à la conduite, qui sont souvent décrites comme des « compétences générales ».

L'ÉLÉMENT 1 Comprend les blocs suivants :

BLOC 1 Comprendre le milieu de travail

BLOC 2 Établir des liens et interagir en milieu de travail

BLOC 3 Maintenir la santé, le bien-être et les relations

BLOC 4 Comprendre les exigences réglementaires de base

BLOC 5 Communiquer en milieu de travail

BLOC 6 Utiliser les documents du milieu de travail

BLOC 7 Effectuer des tâches de calcul

BLOC 8 Utiliser un ordinateur et des appareils électroniques



ÉLÉMENT 1 : Compétences auxiliaires

BLOC 1 : COMPRENDRE LE MILIEU DE TRAVAIL

CONNAISSANCES : Savoir que les employeurs et les travailleurs doivent se conformer aux normes et règlements gouvernementaux et que les employeurs peuvent établir des pratiques, des procédures et des politiques supplémentaires propres au milieu de travail pour appuyer l'atteinte des objectifs de l'entreprise.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial sait que :

- 1** Les employeurs doivent se conformer aux normes et règlements gouvernementaux qui touchent à la santé et à la sécurité au travail, à l'emploi, au transport et aux opérations d'affaires. Parmi ces règlements, citons : le Code canadien du travail, le Code canadien de sécurité, la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses*, les lois provinciales sur la santé et la sécurité au travail, etc.
- 2** Les employeurs doivent se conformer aux normes et règlements gouvernementaux qui encadrent les obligations, les droits et les responsabilités des travailleurs, l'emploi, la santé et la sécurité au travail, les conventions collectives, etc.
- 3** Pour obtenir et conserver un emploi, il peut être nécessaire de procéder à une enquête de sécurité et à une vérification des antécédents, à des évaluations du travail régulières, à des tests de dépistage d'alcool et de drogue (préembauche, périodique ou à la suite d'un incident), etc. Les travailleurs peuvent également être amenés à reconnaître qu'ils comprennent et acceptent les normes et les politiques du milieu de travail.
- 4** Une autorisation médicale pour un type particulier de permis de conduire et une évaluation des aptitudes physiques sont généralement demandées pour décrocher et maintenir un emploi.
- 5** Certains problèmes de santé, comme les problèmes cardiaques, l'épilepsie, certains types de diabète, etc., peuvent empêcher un chauffeur d'obtenir certains types de permis requis pour conduire des véhicules commerciaux.
- 6** Les attentes de rendement au travail sont généralement définies dans les pratiques, les procédures et les politiques de l'employeur, ce qui peut comprendre l'application de mesures disciplinaires, les conséquences du non-respect des exigences et les étapes du processus qui peuvent mener au licenciement.
- 7** Les pratiques, les procédures et les politiques propres au milieu de travail sont parfois écrites, parfois non écrites, et n'ont pas nécessairement la même portée ou le même champ d'application.
- 8** Les travailleurs doivent parfois faire appel à leur connaissance personnelle de la réglementation et des exigences de conformité.
- 9** Les travailleurs doivent identifier les dangers en milieu de travail conformément aux pratiques, aux procédures, aux politiques du milieu de travail et aux dangers communiqués au moyen de méthodes comme le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), les étiquettes et les fiches de données de sécurité (FDS) conformes au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
- 10** Certaines marchandises définies par la réglementation se classent dans la catégorie « matières dangereuses ». Seuls les travailleurs qualifiés dûment formés sont habilités à manipuler et à transporter des matières dangereuses. Tous les travailleurs doivent reconnaître les symboles et les méthodes utilisés pour identifier les « matières dangereuses ».
- 11** Les travailleurs doivent acquérir une bonne compréhension des pratiques, des procédures et des politiques du milieu de travail et prendre des mesures pour reconnaître et résoudre les situations pour lesquelles leur compréhension initiale n'est pas claire.

ÉLÉMENT 1 : Compétences auxiliaires

BLOC 2 : ÉTABLIR DES LIENS ET INTERAGIR EN MILIEU DE TRAVAIL

CONNAISSANCES : Communiquer en s'exprimant clairement dans ses relations avec les collègues, les superviseurs, les clients, les fournisseurs, les forces de l'ordre et le public.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- 1** Employer des méthodes de communication sociales, verbales et électroniques qui favorisent la réussite du travailleur.
- 2** Mettre en pratique des techniques comme l'honnêteté, le respect et l'intégrité dans les interactions en milieu de travail avec les collègues, les superviseurs, les clients, les fournisseurs, les autres usagers de la route, les forces de l'ordre et le public.
- 3** Démontrer qu'il est conscient que les interactions parlées impliquent des mots précis ainsi qu'un ton de la voix, un contexte, une gestuelle et un langage corporel qui les accompagnent.
- 4** Savoir qu'il est possible d'interagir uniquement à l'aide de gestes et de langage corporel, sans parler.
- 5** Savoir que les actions et les déclarations peuvent être mal interprétées et même considérées comme offensantes par des personnes qui ont des expériences, des croyances ou des antécédents culturels différents.
- 6** Connaître les types d'actions, de comportements ou d'attitudes évitables susceptibles de causer des conflits en milieu de travail, notamment le manque de respect, les désaccords, la discrimination, le harcèlement, le racisme, l'intolérance, le jugement, la violence, le franc-parler, l'arrogance, le favoritisme, les déclarations sans fondement, etc.
- 7** Savoir qu'il est pertinent de saluer une personne ou un groupe avant d'entrer dans le vif du sujet.
- 8** Savoir que le travail d'équipe en milieu de travail contribue à la réussite de l'employeur et des travailleurs.
- 9** Utiliser des techniques pour approcher efficacement les superviseurs afin de contribuer à résoudre les difficultés en milieu de travail, et suivre un processus si les difficultés ne sont pas résolues.
- 10** Savoir que des règlements obligent les employeurs et les travailleurs à faire en sorte que le milieu de travail soit exempt de conflits inutiles et que chacun s'y sente en sécurité.
- 11** Savoir que la volonté et l'action délibérées dans chaque interaction sont nécessaires pour éviter les conflits.
- 12** Observer les pratiques, les procédures et les politiques en milieu de travail que les travailleurs doivent suivre lorsqu'ils interagissent avec des personnes à l'interne, comme des collègues, des superviseurs, des clients et des fournisseurs, et des personnes à l'externe, comme d'autres usagers de la route, les forces de l'ordre, les médias et le public.
- 13** Savoir que les employeurs et les travailleurs doivent se montrer sensibles à la diversité culturelle et être conscient que les différences culturelles exigent une réaction prudente et mesurée lorsqu'il y a un malentendu.
- 14** Savoir que l'apparence et le comportement personnels peuvent affecter l'image de marque de l'employeur.
- 15** Agir de manière professionnelle lors des inspections de véhicules commerciaux, coopérer et suivre les instructions lors d'interactions avec les forces de l'ordre.

ÉLÉMENT 1 : Compétences auxiliaires

BLOC 3 : MAINTENIR LA SANTÉ, LE BIEN-ÊTRE ET LES RELATIONS

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Connaître l'importance de l'« aptitude à travailler » et, de manière générale, maintenir un mode de vie sain et un bon équilibre entre sa vie personnelle et professionnelle, afin de contribuer à la réussite professionnelle globale.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- 1** Être conscient que certains itinéraires nécessitent de passer beaucoup de temps loin de chez soi. Ce type d'horaire peut être source de stress professionnel et personnel et peut affecter les relations familiales.
- 2** Reconnaître que les habitudes de vie, notamment les habitudes alimentaires, peuvent avoir une incidence sur la fatigue, le rendement de conduite, la condition physique et l'agilité.
- 3** Savoir que l'état émotionnel de chaque travailleur aura une incidence sur sa tolérance au stress, sur les décisions qu'il prend et sur sa capacité à bien faire son travail. Les travailleurs doivent évaluer leur état émotionnel avant de décider s'ils sont aptes à conduire.
- 4** Savoir que les effets de l'alcool, des médicaments en vente libre, des médicaments sur ordonnance, des drogues légales ou illégales peuvent persister avant, pendant et après le travail, et que la consommation de ces substances peut avoir des conséquences.
- 5** Savoir que les chauffeurs peuvent être tenus de participer à un programme de dépistage de drogues et d'alcool.
- 6** Utiliser des stratégies personnelles pour reconnaître et atténuer les causes et les symptômes du stress qui peuvent affecter le rendement au travail.
- 7** Utiliser des stratégies personnelles pour reconnaître et combattre la fatigue.
- 8** Planifier soigneusement son travail et savoir quand et où faire des pauses.
- 9** Recourir à des procédures et des techniques proactives comme les étirements et les méthodes de levage appropriées pour prévenir les blessures au travail.
- 10** Planifier des périodes de sommeil et de pauses appropriées pour éviter la fatigue pendant la conduite.
- 11** Tenir compte des facteurs professionnels associés à des problèmes de santé, comme l'apnée obstructive du sommeil, les maux de dos, les blessures causées par une chute, un trébuchement, une glissade, etc.
- 12** Utiliser des techniques pour rester physiquement, mentalement et émotionnellement « apte à travailler ».
- 13** Entretenir une hygiène personnelle respectueuse des autres.
- 14** Savoir que la santé mentale est un enjeu qui peut affecter l'état de préparation et la capacité d'une personne à conduire de manière sécuritaire, et qu'il faut chercher de l'aide au besoin.
- 15** Reconnaître les signes de problèmes de santé mentale.
- 16** Identifier les moyens d'accéder aux ressources de santé mentale en milieu de travail et/ou par l'entremise des services publics.



ÉLÉMENT 1 : Compétences auxiliaires

BLOC 4 : COMPRENDRE LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DE BASE

CONNAISSANCES : Reconnaître l'objectif, la structure fondamentale et le contenu de base des règlements qui s'appliquent à l'opération des véhicules commerciaux.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial sait que :

- | | |
|-----------|--|
| 1 | Le Code canadien de sécurité est un modèle dont se servent les juridictions canadiennes pour encadrer l'opération sécuritaire des véhicules commerciaux. |
| 2 | Les lois et les règlements peuvent affecter les opérations dans chaque juridiction. Les règles applicables peuvent varier, même au cours d'une même journée de travail, selon l'endroit où un chauffeur travaille. |
| 3 | Les véhicules commerciaux sont généralement définis en fonction de leur poids. Chaque juridiction du Canada peut fixer des seuils de poids différents. |
| 4 | Différentes catégories de permis de conduire s'appliquent à différents types de véhicules. Les classes de permis requises varient d'une juridiction canadienne à l'autre. |
| 5 | En plus du permis de conduire, il peut être nécessaire d'obtenir des certifications particulières pour conduire certains types de véhicules dans différents contextes. |
| 6 | Le dossier de conduite personnel peut avoir une incidence sur le statut de permis d'un travailleur et son aptitude à conduire des véhicules commerciaux. |
| 7 | Les agences gouvernementales tiennent et conservent des dossiers sur les incidents et les infractions des chauffeurs. |
| 8 | Les agences gouvernementales tiennent et conservent des dossiers sur les incidents et les infractions des transporteurs. |
| 9 | L'état de santé et les antécédents médicaux ont une incidence sur le type de permis qu'un conducteur peut détenir. |
| 10 | Les réglementations s'appliquent à la circulation des véhicules sur toutes les routes et autoroutes publiques. |
| 11 | L'état mécanique des véhicules commerciaux est assujéti aux réglementations. |
| 12 | Le poids et les dimensions des véhicules commerciaux sont assujéti aux réglementations. |
| 13 | L'arrimage des cargaisons des véhicules commerciaux est assujéti aux réglementations. |
| 14 | Les systèmes de freinage pneumatique des véhicules commerciaux sont assujéti aux réglementations. |
| 15 | L'inspection quotidienne des véhicules commerciaux est assujéti aux réglementations. |
| 16 | Le transport de marchandises et de produits qualifiés de « matières dangereuses » est assujéti aux réglementations. |
| 17 | Les réglementations déterminent le nombre d'heures pendant lesquelles une personne peut conduire un véhicule commercial, être en service et hors service. |



- | | |
|-----------|--|
| 18 | Les dispositifs électroniques sont obligatoires pour surveiller, enregistrer et signaler les activités professionnelles des chauffeurs de camions commerciaux. |
| 19 | La circulation de véhicules commerciaux est interdite sur certaines routes ou à certaines heures selon le poids des véhicules, leurs permis de circulation, leur taille ou le type de marchandise transportée. |

ÉLÉMENT 1 : Compétences auxiliaires

BLOC 5 : COMMUNIQUER EN MILIEU DE TRAVAIL

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Communiquer efficacement dans le milieu de travail avec les personnes, à l'interne comme à l'externe.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- | | |
|-----------|--|
| 1 | Recevoir, comprendre et suivre les directives écrites et orales des superviseurs, des répartiteurs et des autres employés du milieu de travail. |
| 2 | Se conformer aux pratiques, procédures et politiques du milieu de travail, qui peuvent comprendre des méthodes que les travailleurs doivent adopter pour interagir efficacement et professionnellement avec les gens, y compris les forces de l'ordre, les médias, le public, les autres usagers de la route, etc. |
| 3 | Demander des précisions si des incertitudes persistent au sujet de directives, d'attentes, de procédures ou de politiques. |
| 4 | Adopter et suivre systématiquement les protocoles normalisés du milieu de travail lors de l'utilisation de systèmes, d'appareils et de documents de communication et d'enregistrement écrits ou numériques, ainsi que d'autres nouvelles technologies. |
| 5 | S'exprimer clairement et professionnellement auprès des collègues, superviseurs, répartiteurs et responsables des opérations dans le milieu de travail. |
| 6 | S'exprimer clairement et professionnellement auprès des employés des sites des expéditeurs et des clients. |
| 7 | Écouter et transmettre les messages des expéditeurs et des clients. |
| 8 | Recevoir et transmettre des messages négatifs et/ou des plaintes de façon polie et professionnelle et utiliser des méthodes pour désamorcer des situations difficiles ou hostiles. |
| 9 | Éviter de révéler des renseignements confidentiels sur ses opérations, son véhicule, ses déplacements, ses itinéraires ou sa cargaison. |
| 10 | Respecter les règlements dans les communications avec la police, les autorités et les premiers répondants. |



ÉLÉMENT 1 : Compétences auxiliaires

BLOC 6 : UTILISER LES DOCUMENTS DU MILIEU DE TRAVAIL

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Comprendre l'importance et la signification des documents de travail et communiquer efficacement par écrit.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- 1** Connaître l'importance et la signification des pratiques, procédures, politiques, messages, bulletins et autres communications écrites de l'entreprise, et comprendre comment se conformer à leur contenu.
- 2** Remplir lisiblement tous les formulaires du milieu de travail nécessaires à l'établissement et au maintien d'un emploi.
- 3** Connaître l'importance et la signification des analyses des tâches professionnelles et des évaluations des risques en milieu de travail.
- 4** Au besoin, demander de l'aide ou des éclaircissements pour bien comprendre les documents de travail.
- 5** Décoder les messages et symboles figurant sur le matériel d'emballage des marchandises et les documents connexes, comme les lettres de transport, les bordereaux d'emballage, les bordereaux de livraison, les directives, les fiches de données de sécurité, etc.
- 6** Déterminer le but, l'importance et l'état approprié des documents relatifs aux véhicules, comme l'immatriculation des véhicules, l'assurance, le registre du programme, le rapport de taxe sur le carburant, les permis, etc.
- 7** Rédiger et fournir des renseignements et des messages écrits relatifs aux tâches.
- 8** Repérer et consulter les renseignements et les tableaux de référence comme ceux relatifs aux poids et aux dimensions des véhicules.
- 9** Remplir lisiblement les rapports d'activité, le journal de bord quotidien, les rapports d'état de service et/ou les registres de suivi des cycles pour assurer la conformité aux règles sur les heures de service. (Se reporter au bloc 13)
- 10** Consigner lisiblement des renseignements sur les documents accompagnant la cargaison, comme les lettres de transport.
- 11** Avoir à sa disposition les documents papier relatifs à l'emploi, comme les politiques et procédures d'arrimage des cargaisons, l'évaluation des tâches, l'évaluation des risques, etc.



ÉLÉMENT 1 : Compétences auxiliaires

BLOC 7 : EFFECTUER DES TÂCHES DE CALCUL

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Effectuer les calculs mathématiques de base essentiels à l'opération de véhicules commerciaux.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- | | |
|----------|--|
| 1 | Planifier les itinéraires et calculer les distances. |
| 2 | Évaluer la consommation de carburant et déterminer la distance que pourra parcourir le véhicule avec une certaine quantité de carburant. |
| 3 | Calculer le poids permis sur les essieux. |
| 4 | Connaître les règles générales de dimensions et d'espacement des essieux et effectuer les calculs nécessaires pour les respecter, notamment la méthode d'établissement des poids et mesures sur route. |
| 5 | Calculer la durée des itinéraires pour fixer le moment du départ et de l'arrivée projetée. |
| 6 | Calculer et consigner les données nécessaires à la production de rapports de taxe sur le carburant. |
| 7 | Calculer et consigner le poids des marchandises, lorsque nécessaire. |
| 8 | Effectuer tous les calculs pour déterminer la conformité à la réglementation sur les heures de service et déterminer les heures restantes disponibles pour travailler. (<i>Se reporter au bloc 13</i>) |
| 9 | Effectuer des conversions simples entre les systèmes impérial et métrique au moyen de tables, de formules mathématiques ou de logiciels de conversion. |



ÉLÉMENT 1 : Compétences auxiliaires

BLOC 8 : UTILISER UN ORDINATEUR ET DES APPAREILS ÉLECTRONIQUES

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Utiliser efficacement des ordinateurs et des appareils électroniques et de communication courants dans l'opération de véhicules commerciaux.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- | | |
|----------|--|
| 1 | Utiliser avec professionnalisme une calculatrice ou un ordinateur, lorsque nécessaire. |
| 2 | Utiliser un appareil électronique ou de communication portatif seulement lorsque la situation et l'endroit le permettent. |
| 3 | Utiliser avec professionnalisme un téléphone mobile (cellulaire). |
| 4 | Utiliser avec professionnalisme les outils électroniques propres au milieu de travail comme les appareils de communication, de suivi et d'enregistrement vidéo, les appareils de saisie de données spécifiques à chaque client, etc. |
| 5 | Entrer des données, remplir des formulaires et faire des recherches en ligne. |
| 6 | Consigner les activités de travail à l'aide d'un dispositif de consignation électronique selon les procédures du milieu de travail et du fabricant. |



ÉLÉMENT 2 COMPÉTENCES FONCTIONNELLES

Les compétences fonctionnelles comprennent les tâches non liées à la conduite et les exigences de conformité.

L'ÉLÉMENT 2 comprend les blocs suivants :

BLOC 9 Planifier des tâches et des itinéraires et résoudre des problèmes

BLOC 10 Prévenir les pertes et maintenir des installations sécuritaires

BLOC 11 Contribuer au programme d'entretien et d'inspection

BLOC 12 Inspecter quotidiennement le véhicule

BLOC 13 Respecter les règles sur les heures de conduite

BLOC 14 Utiliser le système de freins pneumatiques

BLOC 15 Arrimer la marchandise

BLOC 16 Utiliser les composantes et les systèmes du véhicule

BLOC 17 Maintenir une bonne conscience de la situation



ÉLÉMENT 2 : Compétences fonctionnelles

BLOC 9 : PLANIFIER DES TÂCHES ET DES ITINÉRAIRES ET RÉSOUDRE DES PROBLÈMES

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Planifier et anticiper les problèmes et gérer les situations d'urgence de manière professionnelle et efficace.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- 1** Éviter de partir vers une destination peu connue sans vérifier au préalable les sites et l'itinéraire à privilégier.
- 2** Utiliser des cartes numériques et des sources d'informations sur les itinéraires en fonction des exigences du milieu de travail.
- 3** Consulter des sources d'information fiables et utiliser la technologie et les applications mobiles (*comme le 511*) qui fournissent de l'information sur les itinéraires de véhicules commerciaux, les chantiers de construction, les fermetures de routes, les hauteurs de dégagement, les limites de poids, les permis exigés, etc.
- 4** Préparer un itinéraire, ou identifier et accepter un plan d'itinéraire prédéterminé, qui prend correctement en compte les dimensions et le poids du véhicule.
- 5** Identifier les exigences particulières auxquelles liées au véhicule, à la cargaison, à l'itinéraire ou au type de marchandise.
- 6** Accéder à des informations fiables sur les conditions météorologiques et routières, avant et pendant un voyage.
- 7** Ajuster les itinéraires ou les plans de travail en cas de changements imprévus.
- 8** Planifier chaque itinéraire pour assurer la conformité avec les règles sur les heures de service. (*Se reporter au bloc 13*)
- 9** Identifier, localiser et accéder aux installations de service, aux aires de repos et aux refuges d'urgence, si nécessaire.
- 10** Utiliser efficacement les outils manuels de base.
- 11** Identifier et localiser les sources de carburant appropriées, et acheter le carburant conformément aux pratiques, aux procédures et aux politiques du milieu de travail.
- 12** Transporter l'équipement d'urgence requis à même le véhicule ou à bord de celui-ci et comprendre comment et quand l'utiliser.
- 13** Connaître les risques et les dangers en milieu de travail, et porter ou utiliser correctement l'équipement de protection individuelle approprié.
- 14** Utiliser de l'équipement d'urgence de base comme un extincteur, la signalisation d'urgence (triangles, fusées de détresse), le matériel en cas de déversement, etc.
- 15** Savoir où trouver les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence.
- 16** Régler la sellette d'attelage, la position de l'essieu ou le système de suspension du véhicule au besoin et selon les directives du milieu de travail.



17	Transporter le matériel de premiers soins requis et comprendre ses limites personnelles dans l'administration des premiers soins.
18	Vérifier régulièrement l'arrimage du chargement pour en confirmer la conformité. Apporter des ajustements au véhicule, à la cargaison ou aux dispositifs d'arrimage au besoin, avant et pendant un voyage. (Se reporter au bloc 15)
19	Faire fonctionner les portes de chargement de façon sécuritaire et se protéger contre la chute possible de la marchandise à l'ouverture.
20	Vérifier régulièrement les véhicules conformément aux règlements et aux pratiques, procédures et politiques du milieu de travail. (Se reporter aux blocs 11 et 12)
21	Circuler adéquatement dans les zones de construction et les détours.
22	Identifier les problèmes et les défis courants et s'y préparer, par exemple en prévoyant des vêtements et du matériel pour affronter le froid, si nécessaire.
23	Respecter les exigences du milieu de travail relatives à la manutention des marchandises et à l'utilisation de l'équipement spécialisé nécessaire pour la marchandise transportée.
24	Confirmer que les marchandises correspondent aux documents connexes, et identifier les points à clarifier, modifier, ajuster ou planifier.
25	Faire un suivi minutieux de la cargaison et des documents connexes pendant chaque trajet, en repérant les divergences entre les documents et la marchandise transportée.
26	Calculer les changements de poids des marchandises au besoin, vérifier la conformité aux règlements sur le poids des véhicules et déterminer comment le changement de poids peut affecter la tenue de route du véhicule.
27	Selon ses capacités personnelles et selon les pratiques, les procédures et les politiques du milieu de travail, aider un autre chauffeur, un automobiliste ou un membre du public en cas d'urgence ou d'urgent besoin d'aide.
28	Agir prudemment, dans les limites de ses capacités personnelles et conformément aux pratiques, procédures et politiques du milieu de travail, en cas d'urgence, de panne ou de besoin d'immobiliser le véhicule.
29	Lorsqu'un véhicule est en panne ou immobilisé, faire appel aux services de remorquage ou de réparation ou aux services de police et d'urgence, conformément aux pratiques, procédures et politiques du milieu de travail.
30	Communiquer avec le service d'urgence dès que cela s'avère nécessaire pour lui-même, un collègue, un automobiliste ou un membre du public.
31	Comprendre ses obligations réglementaires et/ou les pratiques, procédures et politiques de l'entreprise en ce qui concerne la gestion des accumulations de neige ou de glace sur les véhicules et la nécessité de prendre les mesures correctives appropriées.



ÉLÉMENT 2 : Compétences fonctionnelles

BLOC 10 : PRÉVENIR LES PERTES ET MAINTENIR DES INSTALLATIONS SÉCURITAIRES

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Savoir comment éviter les réclamations pour marchandises perdues et suivre les procédures visant le maintien d'installations sécuritaires et la prévention des dommages et des pertes de marchandises.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- 1** Suivre les pratiques, procédures et politiques requises pour accéder au lieu de travail, aux installations de l'expéditeur et du client, ainsi qu'aux zones réglementées.
- 2** Demander l'aide appropriée lorsqu'il accède à un lieu ou à un établissement avec lequel il n'est pas familier.
- 3** Traiter et charger soigneusement la marchandise et confirmer le bon arrimage de la cargaison, y compris l'emballage, le regroupement en unités et la disposition de la marchandise dans le véhicule.
- 4** Suivre les pratiques, les procédures et les politiques du milieu de travail lors de la divulgation de renseignements de nature délicate sur une opération, un véhicule, des déplacements, des itinéraires ou de la marchandise.
- 5** Utiliser l'équipement de protection individuelle approprié selon les circonstances, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du lieu de travail, au site de l'expéditeur et chez le client.
- 6** Utiliser les scellés de cargaison, les chevilles de verrouillage et les dispositifs de sécurité similaires pour les véhicules selon les pratiques, les procédures et les politiques de l'entreprise.
- 7** Utiliser l'équipement de manutention de manière appropriée et uniquement après avoir reçu une formation complète et être dûment autorisé à le faire.
- 8** Suivre toutes les pratiques, procédures et politiques du milieu de travail, de l'expéditeur et du réceptionnaire qui portent sur des aspects comme les espaces et les méthodes de stationnement, la sécurité aux installations, l'accès aux véhicules et leur sécurisation et la protection des marchandises de valeur, y compris l'argent liquide, etc.



ÉLÉMENT 2 : Compétences fonctionnelles

BLOC 11 : CONTRIBUER AU PROGRAMME D'ENTRETIEN ET D'INSPECTION

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Connaître l'importance d'un bon entretien des véhicules et suivre toutes les pratiques, procédures et politiques du milieu de travail pour s'assurer que l'entretien et l'inspection des véhicules sont effectués correctement.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- | | |
|-----------|---|
| 1 | Comprendre l'importance de mettre en place des procédures d'inspection et d'entretien périodiques des véhicules, consignés dans un registre papier ou électronique. |
| 2 | Comprendre que chaque véhicule commercial circulant sur les routes doit respecter les normes de rendement prescrites. |
| 3 | Comprendre l'importance de mettre en place des programmes de conformité et de vérification pour s'assurer que les inspections et les entretiens sont dûment effectués. |
| 4 | Effectuer les inspections quotidiennes requises (ronde journalière) à l'aide des formulaires et des calendriers fournis. (<i>Se reporter au bloc 12</i>) |
| 5 | Inspecter l'état des véhicules et des composantes selon les pratiques, les procédures et les politiques du milieu de travail. |
| 6 | Utiliser l'équipement de protection individuelle approprié pendant les activités d'entretien et d'inspection, conformément aux pratiques, procédures et politiques du milieu de travail. |
| 7 | Confirmer que les attestations valides des inspections périodiques exigées par les autorités ou par l'entreprise sont conservées à bord de chaque véhicule. |
| 8 | Vérifier le niveau des liquides, y compris le carburant, l'huile moteur, le liquide de refroidissement, l'huile de servodirection, le liquide lave-glace, le fluide d'échappement diesel (DEF), etc., et remplir les réservoirs, au besoin. |
| 9 | Inspecter fréquemment les composantes de base du véhicule, comme les courroies de transmission, les boyaux, les pneus, etc. |
| 10 | Réparer les défauts mineurs, comme les problèmes de contact électrique mineurs, les ampoules brûlées, les joints de têtes d'accouplement, les balais d'essuie-glaces usés, les disjoncteurs déclenchés, etc., selon les exigences du milieu de travail. |
| 11 | Coordonner les réparations du véhicule qui ont lieu en dehors des installations de l'entreprise, remplir les rapports requis et suivre les procédures connexes conformément aux pratiques, procédures et politiques du milieu de travail. |
| 12 | Pratiquer des procédures de réchauffement et de refroidissement du moteur qui sont appropriées aux conditions, en suivant les recommandations du fabricant et en conformité avec les pratiques, les procédures et les politiques du milieu de travail. |
| 13 | Reconnaître les bruits et autres signes indiquant un fonctionnement anormal du véhicule. |
| 14 | Identifier les défauts et les dommages sur la plupart des composantes et systèmes des véhicules, selon les pratiques, procédures et politiques de l'entreprise. |



15	Signaler les dommages au véhicule, les déficiences, les réparations effectuées et tout autre état mécanique qui pourraient nécessiter un entretien, une réparation ou une inspection.
16	Respecter les pratiques, les procédures et les politiques du milieu de travail concernant l'état des véhicules, la propreté et l'image de l'entreprise.

ÉLÉMENT 2 : Compétences fonctionnelles

BLOC 12 : INSPECTER QUOTIDIENNEMENT LE VÉHICULE

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Mener efficacement les inspections quotidiennes prescrites et s'assurer que le véhicule est en bon état.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

1	Savoir qu'il a la responsabilité de s'assurer du bon état de chaque véhicule commercial qu'il conduit.
2	Savoir que l'annexe 1 de la norme 13 du Code canadien de sécurité (CCS 13) énumère toutes les déficiences mineures et majeures qu'il doit pouvoir déceler.
3	Savoir que l'annexe 1 de la CCS 13 comprend les déficiences les plus courantes qu'un chauffeur peut rencontrer.
4	Effectuer des inspections quotidiennes et identifier chacune des déficiences mineures et majeures énumérées à l'annexe 1 de la CCS 13.
5	Détecter la présence sur son véhicule des déficiences mineures ou majeures spécifiées à l'annexe 1 de la CCS 13.
6	Remplir et signer les formulaires d'inspection quotidienne (format papier ou électronique), en y notant l'état du véhicule.
7	Surveiller en tout temps l'état du véhicule, conformément à l'annexe 1 de la CCS 13, qu'il conduit ou qui est sous sa responsabilité et, au besoin, actualiser le rapport d'inspection.
8	Consigner dans un rapport d'inspection toutes les déficiences mineures détectées pendant l'inspection ou la conduite du véhicule, puis les signaler selon les pratiques, procédures et politiques du milieu de travail.
9	Savoir qu'il existe des exigences et des obligations légales, ainsi que des conséquences graves pour la conduite d'un véhicule présentant un défaut de mise hors service (OOS).
10	Savoir qu'il existe des exigences et des obligations légales et consigner immédiatement dans le rapport d'inspection toute déficence majeure détectée pendant l'inspection ou la conduite du véhicule et cesser d'opérer le véhicule.
11	Garder le véhicule hors service lorsqu'il a détecté une déficence majeure, jusqu'à ce que la situation soit corrigée.
12	Effectuer des inspections régulières des véhicules avant, pendant et après le trajet, conformément aux pratiques, procédures et politiques du milieu de travail.
13	Respecter les règles, les pratiques, les procédures et les politiques de l'entreprise lorsqu'il accepte le rapport d'inspection d'un collègue.
14	Garder à portée de main les rapports d'inspection valides de chaque véhicule utilisé et un exemplaire de l'annexe 1 de la CCS 13 et afin de pouvoir les présenter à un représentant des forces de l'ordre.

ÉLÉMENT 2 : Compétences fonctionnelles

BLOC 13 : RESPECTER LES RÈGLES SUR LES HEURES DE CONDUITE

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Connaître et respecter les règles sur les heures de conduite.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

Application des règles et statut du chauffeur

- 1** Connaître les règles sur les heures de service qui s'appliquent à l'opération de la plupart des véhicules commerciaux.
- 2** Comprendre qu'il est en service quand le véhicule est sous sa responsabilité, qu'il le conduit ou s'en occupe ou qu'il accomplit d'autres tâches.
- 3** Calculer quand il peut commencer à conduire et combien d'heures sont disponibles pour la conduite.
- 4** Savoir que dans des conditions normales, il doit prendre 10 heures de repos chaque jour et avoir cumulé au moins 24 heures de repos dans les 14 jours précédents.
- 5** Savoir qu'il ne peut plus conduire dès qu'il atteint le nombre d'heures de service permis.
- 6** Savoir qu'un véhicule commercial peut être conduit à des fins personnelles jusqu'à concurrence de 75 km par jour, si le véhicule est déchargé et dételé, s'il n'est pas utilisé pour le travail d'un transporteur et si le conducteur a noté sur la fiche journalière les kilométrages de départ et d'arrivée de l'odomètre.

Restrictions de conduite et cycles de statut du chauffeur en conditions normales

- 7** Savoir qu'il ne doit pas conduire un véhicule commercial après avoir été en service pendant 14 heures au cours d'une journée.
- 8** Savoir qu'il ne doit pas conduire un véhicule commercial après avoir conduit 13 heures au cours d'une journée.
- 9** Comprendre qu'il peut reprendre le service après une période de repos d'au moins 8 heures consécutives.
- 10** Savoir qu'il est considéré comme étant dans le même quart de travail s'il retourne travailler après un repos de moins de 8 heures consécutives et qu'il pourrait se voir interdire de conduire.
- 11** Savoir qu'il ne peut plus conduire un véhicule commercial si 16 heures se sont écoulées depuis le début de son quart de travail.
- 12** Savoir qu'un « cycle 1 » correspond à une période de 7 jours et permet à un chauffeur d'atteindre 70 heures de service sur une période de 7 jours.
- 13** Savoir qu'un « cycle 2 » correspond à une période de 14 jours et permet à un chauffeur d'atteindre 120 heures de service sur une période de 14 jours.
- 14** Savoir qu'un nouveau cycle ne peut commencer qu'après avoir cumulé le nombre minimum d'heures de repos requis, et que cette période est appelée « remise à zéro ».
- 15** Savoir qu'il faut au moins 36 heures consécutives de repos pour remettre à zéro le cycle 1.
- 16** Savoir qu'il faut au moins 72 heures consécutives de repos pour remettre à zéro le cycle 2.



17	Savoir qu'il est possible de reporter à la journée suivante jusqu'à 2 heures de repos obligatoire, à condition que ces heures reportées s'ajoutent au temps de repos prévu de la journée suivante.
Restrictions de conduite dans de mauvaises conditions	
18	Savoir qu'en cas de mauvaises conditions de circulation bien précises, il peut prolonger son quart de travail de 2 heures au maximum, à condition de respecter la règle des 16 heures du quart de travail.
19	Savoir que, lorsque de mauvaises conditions obligent un chauffeur à rester en service au-delà de la limite permise, la période de repos du jour suivant doit être augmentée d'une durée similaire.
Remplir la fiche journalière du chauffeur	
20	Savoir qu'il doit tenir et conserver une fiche journalière chaque fois qu'il conduit à plus de 160 km de son terminal d'attache, qu'il retourne à un endroit autre que son terminal d'attache à la fin de la journée ou qu'il travaille pour un employeur qui ne tient pas de registre du statut du chauffeur.
21	Assurer le suivi de ses activités quotidiennes, conformément à la fiche journalière, tout au long de son quart de travail, qui peut commencer à n'importe quelle heure de la journée.
22	Comprendre que le terme « jour » ou « journée » figurant sur la fiche journalière correspond à une période de 24 heures, qui commence normalement à minuit ou à l'heure déterminée par l'employeur.
23	Savoir que le « terminal d'attache » est déterminé par l'employeur et est normalement associé à l'endroit de départ du chauffeur.
24	Savoir que, lorsqu'il conduit un véhicule commercial pour lequel une fiche journalière doit être tenue, un chauffeur doit conserver les fiches sur le statut du chauffeur des 14 jours précédents.
25	Comprendre qu'il doit conserver les fiches journalières aux fins de déclaration des revenus, par exemple pour déduire les frais de repas et autres dépenses admissibles.
26	Remplir complètement et lisiblement les fiches journalières (en format papier ou électronique) en conformité avec les règles.
27	Garder à portée de main les fiches journalières des 14 derniers jours, lorsque la conduite d'un véhicule commercial l'exige.
28	Tenir et fournir les fiches journalières conformément aux règlements et aux pratiques, procédures et politiques du milieu de travail.
Pour certains chauffeurs, la connaissance des règles sur les heures de conduite peut également comprendre les éléments suivants :	
Remplir une fiche de statut	
29	Un chauffeur peut être exempté de l'obligation de tenir et d'avoir une fiche journalière dans les cas suivants : il conduit dans un rayon de 160 km de son terminal d'attache; il retourne à son terminal d'attache à la fin de la journée; il travaille pour un employeur qui tient un registre de son état de service.
30	Un registre du statut du chauffeur de chaque chauffeur doit permettre de suivre les activités du chauffeur au cours de chaque journée, au cours du quart de travail et au cours d'un cycle de service.
31	Un chauffeur qui tient un registre de son statut au lieu d'une fiche journalière doit quand même se conformer à toutes les restrictions de conduite.



Périodes de repos dans la couchette	
32	Une utilisation judicieuse de l'espace couchette du camion permet de fractionner la période de repos.
33	Le fractionnement des heures de repos en plus petites périodes est permis, en certaines conditions.
Règles sur les heures de service aux États-Unis	
34	Les règles sur les heures de conduite du Canada diffèrent de celles des États-Unis.
35	Respecter les différentes règles de chaque côté des frontières.

ÉLÉMENT 2 : Compétences fonctionnelles

BLOC 14 : UTILISER LE SYSTÈME DE FREINS PNEUMATIQUES

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Connaître le fonctionnement des systèmes de freins pneumatiques, et inspecter et tester régulièrement les caractéristiques de sécurité du système.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

1	Connaître les principes de fonctionnement de base des freins pneumatiques.
2	Connaître le fonctionnement général de l'alimentation des freins de service, de stationnement/d'urgence et des sous-systèmes de freinage de la remorque, ainsi que les composantes qui y sont liées.*
3	Connaître les caractéristiques visuelles, les composantes externes et le fonctionnement de base des types communs de freins.
4	Savoir comment la vitesse, le poids, les caractéristiques du véhicule et les pentes descendantes affectent le freinage du véhicule.
5	Comprendre les situations telles que la perte d'efficacité des freins et le décalage du freinage.
6	Identifier les types de freins communs et reconnaître plusieurs de leurs composantes.
7	Identifier les composantes des freins endommagées, manquantes ou défectueuses.
8	Identifier les garnitures de frein fissurées, desserrées, manquantes ou contaminées, le mauvais contact avec le tambour ou les garnitures dont l'épaisseur est inférieure aux exigences.
9	Identifier les fuites d'air audibles et les preuves visibles de fissures et de trous n'ayant pas été percés en usine dans les actionneurs de frein.
10	Identifier les mauvais jumelages de tailles d'actionneurs de frein et/ou de longueurs de régleurs de jeu sur les essieux.
11	Identifier les tambours ou les disques de frein fissurés ou cassés.
12	Identifier les fuites, les dommages, la détérioration et les mauvais raccords sur les flexibles de frein et les conduites d'air facilement visibles.

**Remarque : Les exigences spécifiques peuvent varier dans certaines juridictions. Un chauffeur de camion porteur peut ne pas être tenu de connaître les systèmes de remorques.*



13	Reconnaître une courroie d'entraînement du compresseur desserrée, sectionnée ou effilochée.
14	Identifier les pièces de fixation du compresseur d'air qui sont mal fixées.
15	Vérifier le système de freins pneumatiques, à l'affût de fuites d'air audibles.
16	Vérifier le fonctionnement des avertisseurs de basse pression d'air.
17	Mesurer le temps de montée de pression.
18	Identifier les réglages de pression d'enclenchement et de pression de déclenchement du régulateur de pression du compresseur d'air.
19	Tester le taux de fuite d'air d'un système de freins pneumatiques.
20	Vérifier le bon fonctionnement de la valve de protection du véhicule tracteur.
21	Tester l'application automatique des freins à ressorts (de stationnement/d'urgence) de la remorque.
22	Tester le fonctionnement des freins à ressorts (de stationnement/d'urgence).
23	Tester le fonctionnement et l'état des robinets de purge du réservoir d'air.
24	Identifier les réservoirs d'air mal fixés.
25	Tester le fonctionnement des freins à ressorts.
26	Connaître l'importance d'une course adéquate de la tige de poussée.
27	Savoir mesurer la course de la tige de poussée.
28	Savoir que seules des personnes qualifiées peuvent réparer des freins.



ÉLÉMENT 2 : Compétences fonctionnelles

BLOC 15 : ARRIMAGE DU CHARGEMENT

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Connaître les exigences réglementaires en matière d'arrimage des cargaisons et prendre les mesures nécessaires pour bien les arrimer sur le véhicule, avant et pendant le transport.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- 1** Savoir que toute marchandise transportée par un véhicule commercial doit être arrimée conformément aux règlements (norme 10 du Code canadien de sécurité).
- 2** Savoir que les règles d'arrimage couvrent tout ce que transporte le véhicule, y compris le matériel, les équipements et autres articles qui ne sont pas fermement attachés ou fixés, comme les dispositifs de blocage, les bâches, les outils, les pièces de rechange, etc.
- 3** Savoir qu'il faut arrimer la cargaison pour l'empêcher de tomber du véhicule et pour prévenir la perte de marchandises.
- 4** Savoir qu'il faut arrimer les articles pour les immobiliser afin qu'aucun mouvement vers l'avant, vers l'arrière ou latéral, et même dans certains cas vers le haut, ne soit possible.
- 5** Savoir que toutes les marchandises doivent être arrimées pour éviter tout déplacement pouvant nuire à la stabilité et à la maniabilité du véhicule.
- 6** Comprendre qu'il faut charger les marchandises de manière à ne pas nuire à la conduite sécuritaire du véhicule et à ne pas en bloquer les portières.
- 7** Savoir comment inspecter correctement l'arrimage de la marchandise.
- 8** Savoir qu'il faut arrimer les articles contre la structure du véhicule à l'aide d'appareils, comme des attaches, des dispositifs de blocage et des renforts.
- 9** Savoir que tout moyen ou dispositif d'arrimage de la marchandise doit être adéquat, en bon état et utilisé correctement, et qu'il offre une résistance suffisante.
- 10** Savoir que les dispositifs utilisés pour arrimer les marchandises sont généralement évalués en fonction de leur résistance et que la plupart des marchandises nécessitent un nombre minimum d'attaches ayant la bonne charge nominale.
- 11** Savoir que les attaches doivent être conçues et éprouvées pour l'usage prévu et dotées d'un dispositif de serrage et qu'il faut les utiliser conformément aux instructions du fabricant.
- 12** Savoir que la cote de charge nominale des attaches, définie comme la limite de charge nominale, est déterminée par le fabricant et indiquée sur chacune des attaches.
- 13** Savoir que la charge combinée de plusieurs attaches utilisées simultanément pour arrimer une marchandise correspond à la « charge nominale totale ».
- 14** Comprendre que la friction entre la marchandise et les surfaces du véhicule, et entre les marchandises elles-mêmes dans certains cas, contribue à en assurer l'arrimage.
- 15** Savoir que le nombre, la résistance et l'emplacement des attaches dépendent des dimensions, de la forme et du poids de la cargaison.
- 16** Savoir que la charge nominale totale des attaches utilisées pour arrimer la marchandise doit être au moins égale à 50 % du poids de la marchandise.

17	Savoir que, pour arrimer une cargaison à l'intérieur d'une remorque fermée, si des attaches ne sont pas toujours nécessaires, il faut parfois utiliser des dispositifs de blocage, des renforts et autres dispositifs augmentant la friction entre le véhicule et la marchandise.
18	Savoir que des marchandises individuelles devront, dans certains cas, être « regroupées » en unités de marchandises plus grandes.
19	Savoir qu'il n'est pas tenu d'inspecter le chargement d'un véhicule scellé pour en empêcher l'accès, car son employeur lui a demandé de ne pas retirer le sceau.
20	Savoir que les règles d'arrimage de certaines marchandises nécessitent des méthodes, des dispositifs et de l'équipement particuliers.
21	Identifier les marchandises qui peuvent être arrimées conformément aux exigences réglementaires générales, et reconnaître que des méthodes d'arrimage particulières sont nécessaires pour les grumes, le bois ouvré et les matériaux de construction similaires, les bobines de métal, les rouleaux de papier, les tuyaux de béton, les conteneurs intermodaux, les automobiles, les fourgonnettes et les véhicules utilitaires légers, l'équipement de véhicules lourds et la machinerie, les carcasses de véhicules aplaties ou écrasées, les conteneurs amovibles ou à crochet de levage, les blocs de pierre, etc.
22	Inspecter la marchandise et les méthodes d'arrimage et confirmer que tout est en règle avant de prendre le volant, conformément aux pratiques, procédures et politiques du milieu de travail.
23	Inspecter la marchandise et les articles connexes à intervalles réguliers durant le transport pour s'assurer que l'arrimage du chargement est toujours adéquat, conformément aux pratiques, procédures et politiques du milieu de travail.
24	Confirmer que les méthodes et les dispositifs appropriés ont été utilisés pour arrimer le chargement, qu'ils sont en bon état et qu'ils se trouvent aux bons endroits.
25	Vérifier l'état et l'intégrité des dispositifs d'attache et les ajuster, au besoin, pour que le chargement demeure bien arrimé durant le transport.
26	Veiller à ce que, dans les cas où le chargement doit être divisé en unités, les articles individuels restent correctement arrimés à des marchandises de plus grande taille.
27	S'assurer que le chargement fixé à la structure du véhicule est correctement réparti et disposé, et que tout dispositif de blocage, renfort ou tapis nécessaire est adéquat, correctement positionné et bien en place.
28	Suivre les pratiques, les procédures et les politiques propres à l'arrimage de marchandises du milieu de travail, de l'expéditeur et/ou des réceptionnaires.



ÉLÉMENT 2 : Compétences fonctionnelles

BLOC 16 : UTILISER LES COMPOSANTES ET LES SYSTÈMES DU VÉHICULE

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Comprendre et faire fonctionner correctement les systèmes et les composantes courants des véhicules commerciaux.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

1	Connaître la disposition générale du compartiment moteur typique d'un véhicule commercial, identifier les éléments d'entretien importants et localiser les points de vérification des liquides de fonctionnement.
2	Connaître la configuration générale et la fonction des principaux composants et systèmes de la carrosserie, du châssis et des éléments extérieurs.
3	Savoir où se trouvent les réservoirs de carburant et leurs bouchons et faire le plein selon les bonnes méthodes.
4	Savoir de quels fluides le véhicule a besoin, surveiller le niveau des réservoirs et, s'il y a lieu, procéder à leur remplissage.
5	Connaître les différences entre les types d'essieux : simple, tandem, tridem et autres configurations multi-essieux.
6	Comprendre le fonctionnement des transmissions manuelles, automatisées et automatiques courantes des véhicules commerciaux, de même que les commandes, les changements de rapports et les embrayages.
7	Identifier les types courants de pneus et de roues, leurs caractéristiques et leurs fonctions.
8	Identifier les caractéristiques physiques et le fonctionnement des systèmes de suspension courants.
9	Localiser et utiliser tous les instruments, commandes et jauges primaires et secondaires.
10	Identifier et lire les indicateurs du tableau de bord qui fournissent des renseignements critiques sur le fonctionnement du véhicule, des avertissements et l'état du système de sécurité.
11	Comprendre le fonctionnement de base d'un différentiel et d'un différentiel inter-essieux des essieux moteurs tandem.
12	Actionner le verrou de différentiel ou de différentiel inter-essieux, selon le cas.
13	Savoir comment et quand actionner le frein moteur ou le ralentisseur pour contrôler la vitesse du véhicule à l'aide de ces systèmes.
14	Identifier les caractéristiques physiques, les indicateurs, les avertisseurs et le fonctionnement de base des systèmes de freinage hydrauliques.
15	Identifier les caractéristiques physiques et le fonctionnement de base des systèmes de freinage à disques et à tambours.
16	Savoir comment se produit la perte de contrôle lorsque les pneus dérapent sous l'effet d'un freinage brusque ou en raison d'une faible adhérence.
17	Savoir que les systèmes de freinage antiblocage (ABS) empêchent le blocage des roues, ce qui n'a pas nécessairement pour effet de raccourcir la distance de freinage.
18	Comprendre le fonctionnement et les avantages des systèmes de contrôle de la stabilité.



19	Utiliser les systèmes de chauffage, de dégivrage et de climatisation.
20	Faire fonctionner les phares, les feux et les autres accessoires.
21	Actionner les systèmes d'essuie-glace et de lave-glace.
22	Transporter, entreposer et utiliser l'équipement d'urgence.
23	Comprendre le fonctionnement général du système intégré ou d'appoint de chauffage du chargement.
24	Identifier et utiliser les différents types de dispositifs d'attelage de remorque.
25	Lors de la conduite d'un ensemble camion-remorque, modifier efficacement la position de la sellette d'attelage afin de régler les dimensions ou de répartir le poids du véhicule et/ou du chargement selon les exigences du milieu de travail.
26	Lors de la conduite d'un ensemble camion-remorque, repositionner efficacement les essieux de la remorque afin de modifier les dimensions du véhicule ou de répartir le poids du véhicule et/ou du chargement.
27	Ajuster les rétroviseurs pour avoir une vision optimale et supprimer ou réduire au minimum les angles morts d'un véhicule.
28	Connaître le fonctionnement de base des systèmes d'évitement des collisions.
29	Connaître les exigences d'entretien et d'inspection relatives au système et aux caractéristiques des véhicules commerciaux. <i>(Se reporter aux blocs 11 et 12.)</i>
30	Être familier avec les manuels du propriétaire du véhicule, en comprendre le contenu et savoir où trouver les manuels au besoin.
31	Avoir une compréhension de base des dispositifs antipollution communs, y compris les indicateurs de mauvais fonctionnement, le filtre à particules diesel (DPF) et ses procédures de régénération, le fluide d'échappement diesel (DEF), etc.
32	Avoir une connaissance de base de l'utilisation des systèmes hybrides, des systèmes électriques à batterie et des carburants alternatifs tels que le gaz de pétrole liquéfié (GPL), le gaz naturel comprimé (GNC), le gaz naturel liquéfié (GNL) et le biodiesel, etc.



ÉLÉMENT 2 : Compétences fonctionnelles

BLOC 17 : MAINTENIR UNE BONNE CONSCIENCE DE LA SITUATION

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Comprendre les dangers du milieu de travail, évaluer régulièrement les conditions changeantes et s’y adapter.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- | | |
|-----------|---|
| 1 | Connaître les dangers et les risques du milieu de travail et reconnaître que ces dangers et risques peuvent changer. |
| 2 | Comprendre le rôle et l’importance des pratiques, des procédures et des politiques de gestion des risques en milieu de travail. |
| 3 | Savoir où trouver et comprendre les pratiques, les procédures et les politiques de gestion des risques en milieu de travail. |
| 4 | Passer en revue et comprendre les documents d’analyse des tâches et d’évaluation des risques. |
| 5 | S’adapter à la présence d’automobilistes, de piétons, de cyclistes et de véhicules lents qui partagent la route avec les véhicules commerciaux. |
| 6 | Surveiller la présence d’animaux sauvages ou de bétail pouvant s’approcher d’un véhicule, en particulier sur les routes où les collisions avec des animaux sont fréquentes. |
| 7 | Régler les rétroviseurs pour réduire le plus possible les angles morts. |
| 8 | Effectuer une évaluation des risques dans chaque milieu de travail non planifié, inconnu ou modifié. |
| 9 | Surveiller et respecter les limites de vitesse. |
| 10 | Accéder à des informations sur les conditions météorologiques et routières avant et pendant un trajet. |
| 11 | Rester très vigilant pendant la conduite. |
| 12 | Examiner régulièrement et systématiquement les conditions extérieures en regardant vers l’avant et en utilisant les rétroviseurs. |
| 13 | Examiner régulièrement et systématiquement l’état du véhicule en surveillant les instruments et les jauges. |
| 14 | Surveiller attentivement le mouvement et les manœuvres des autres véhicules au moment de les dépasser ou de se faire dépasser. |
| 15 | Connaître les indices visuels et autres signaux indicateurs d’une situation potentiellement dangereuse. |
| 16 | Désamorcer toute situation pouvant susciter de la colère ou de l’hostilité ou constituer une source de danger. |
| 17 | Sortir du véhicule au besoin pour vérifier les dégagements et identifier les obstacles potentiels. |
| 18 | Sécuriser le véhicule correctement avant d’en sortir. |



ÉLÉMENT 3 COMPÉTENCES DE CONDUITE

Les compétences de conduite comprennent les tâches auxquelles les chauffeurs de camions de transport commercial consacrent la majeure partie de leur temps

L'ÉLÉMENT 3 comprend les blocs suivants :

BLOC 18 Se préparer et commencer à conduire

BLOC 19 Contrôler le comportement et la vitesse du véhicule

BLOC 20 Contrôler la trajectoire et la position du véhicule

BLOC 21 Optimiser la consommation de carburant

BLOC 22 Appliquer les techniques de conduite préventive

BLOC 23 Respecter les règles de conduite propres aux véhicules commerciaux

BLOC 24 Effectuer des manœuvres de marche arrière, de mise à quai et de stationnement

BLOC 25 Gérer les incidents d'urgence

BLOC 26 Atteler une remorque

BLOC 27 Dételer une remorque

BLOC 28 Exécuter des virages au volant d'un ensemble tracteur-remorque

BLOC 29 Effectuer des manœuvres de marche arrière, de mise à quai et de stationnement au volant d'un ensemble tracteur-remorque

Remarque : Les blocs 28 et 29 ne s'appliquent qu'aux ensembles tracteur-remorque



ÉLÉMENT 3 : Compétences de conduite

BLOC 18 : SE PRÉPARER ET COMMENCER À CONDUIRE

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Connaître l'importance de la préparation et accomplir toutes les tâches nécessaires avant le départ.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- 1** Planifier chaque voyage en tenant compte des aspects suivants : les règles sur les heures de conduite, les aires de repos, les arrêts de ravitaillement en carburant, la conscience des dangers, les installations des expéditeurs et des clients, les itinéraires principaux et secondaires, les conditions météorologiques et routières, les points de service, les heures de départ et d'arrivée, etc. *(Se reporter au bloc 9)*
- 2** Conduire uniquement lorsqu'il est alerte, et ne pas conduire avec les facultés affaiblies de quelque façon que ce soit.
- 3** Calculer le moment où la conduite peut commencer, et déterminer le nombre d'heures disponibles pour conduire, afin de respecter les règles sur les heures de conduite. *(Se référer au bloc 13)*
- 4** Vérifier avant de quitter le véhicule que le frein de stationnement est appliqué ou que le véhicule est immobilisé par des cales de roues ou d'autres dispositifs de blocage.
- 5** Monter à bord et descendre de l'habitacle ou de l'espace de chargement en maintenant 3 points de contact, et s'abstenir de grimper sans se tenir adéquatement à l'équipement ou de sauter de l'équipement.
- 6** Inspecter chaque véhicule pour confirmer qu'il est conforme aux règles de sécurité avant le départ. *(Se reporter au bloc 12)*
- 7** Confirmer que le véhicule et la marchandise sont correctement inspectés. *(Se reporter aux blocs 11, 12 et 15)*
- 8** Confirmer que tous les documents requis pour le véhicule et le chargement sont valides et exacts. Ces documents comprennent notamment les livrets de permis, le certificat d'immatriculation, les documents d'assurance, les connaissements, etc.
- 9** Vérifier que les équipements et appareils de manutention au quai de chargement sont ramenés à leur place.
- 10** Inspecter et retirer les dispositifs de retenue du véhicule et les équipements de verrouillage du quai de chargement.
- 11** Confirmer que la marchandise et tout l'équipement lié au véhicule sont correctement répartis, arrimés et couverts si nécessaire. *(Se reporter au bloc 15)*
- 12** Dans le cas d'une semi-remorque, vérifier et, ajuster au besoin, les réglages et les commandes de la suspension pneumatique, l'espacement des essieux et la position de la sellette d'attelage.
- 13** Vérifier l'état, l'arrimage et le fonctionnement des dispositifs d'attelage et de toute autre connexion entre le tracteur et la remorque. *(Se reporter au bloc 26)*
- 14** Ajuster le siège du chauffeur.
- 15** Inspecter, ajuster et boucler correctement sa ceinture de sécurité.
- 16** Localiser et identifier toutes les commandes et tous les instruments du véhicule. *(Se reporter au bloc 16)*



17	Confirmer que les rétroviseurs sont correctement ajustés. <i>(Se reporter au bloc 17)</i>
18	Comprendre l'importance d'effectuer les étapes appropriées de démarrage et de réchauffement du véhicule.
19	Configurer et faire fonctionner les systèmes de communication à bord et les dispositifs de consignation électronique. <i>(Se reporter aux blocs 5 et 8)</i>
20	Balayer du regard toutes les commandes et tous les instruments avant de prendre la route.
21	Démarrer le moteur tout en surveillant le tableau de bord et les témoins lumineux, repérer tout bruit anormal du véhicule et éviter de laisser tourner le moteur au ralenti inutilement.



ÉLÉMENT 3 : Compétences de conduite

BLOC 19 : CONTRÔLER LE COMPORTEMENT ET LA VITESSE DU VÉHICULE

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Contrôler efficacement et avec professionnalisme le mouvement du véhicule, sa vitesse et l'espace autour du véhicule.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

1	Connaître les exigences et les restrictions relatives aux types de transmissions qu'un permis de conduire peut autoriser ou restreindre.
2	Utiliser avec professionnalisme l'un des types de transmission courants suivants. a. Manual transmission and clutch according to the manufacturer-recommended procedures, including: i. Rouler à un régime adéquat et utiliser l'embrayage et la transmission de manière à éviter l'usure inutile de l'embrayage et d'endommager toute composante du groupe motopropulseur. ii. Choisir le bon rapport de démarrage, démarrer un véhicule en douceur et mettre en pratique les techniques de démarrage qui peuvent être nécessaires pour tenir compte du poids du véhicule. iii. Choisir de manière appropriée les rapports et effectuer des changements de vitesse en douceur lors de l'accélération ou de la décélération. iv. Changer progressivement de vitesse pendant l'accélération. v. Changer les rapports de façon appropriée pendant l'accélération et la décélération. b. Une transmission manuelle automatisée selon les procédures recommandées par le fabricant. c. Une transmission automatique selon les procédures recommandées par le fabricant.
3	Empêcher le véhicule de reculer au moment de monter une côte.
4	Connaître la relation entre le régime du moteur et la puissance de couple, et faire tourner le moteur dans sa plage optimale.
5	Regarder devant, maintenir un espace suffisant autour du véhicule et adapter ses techniques de gestion de l'espace lorsque la circulation est dense, etc.
6	Anticiper le besoin de freiner ou de s'arrêter, moduler la pression de freinage pour effectuer des arrêts progressifs et en douceur, et utiliser tous les freins de service.
7	Anticiper le besoin de rétrograder à l'approche des pentes et des routes sinueuses, et choisir le rapport, le régime du moteur et la vitesse du véhicule appropriés à ces conditions.
8	Ajuster la vitesse comme il convient en fonction des limites de vitesse, de la circulation et de l'état de la route.
9	Ajuster la vitesse du véhicule avant de s'engager dans un virage ou une courbe et éviter d'utiliser les freins pendant un virage ou une courbe.
10	Utiliser efficacement le frein moteur par compression ou le ralentisseur secondaire, selon le cas, pour retenir ou ralentir un véhicule, et éviter d'utiliser ces dispositifs dans des conditions glissantes.
11	Comprendre le temps nécessaire pour traverser une intersection et anticiper les schémas typiques des feux de signalisation.
12	Comprendre le risque accru de collision aux intersections.

13	Conduire à une vitesse égale ou inférieure à la limite de vitesse affichée et adaptée au poids du véhicule, au centre de gravité et au type de chargement.
14	Utiliser de manière adéquate les voies d'accélération et de décélération des autoroutes pour s'intégrer en douceur à la circulation.
15	Choisir le rapport de vitesse, le régime du moteur et la vitesse du véhicule appropriés pour monter et descendre les pentes.
16	Utiliser correctement le régulateur de vitesse. Éviter de l'utiliser sur les routes glissantes, les pentes raides ou les virages serrés, lorsque la circulation est dense, lorsque la visibilité est limitée ou dans les rues d'une ville.
17	Appliquer une méthode efficace pour faire avancer un véhicule sur une surface glissante, en utilisant le verrou de différentiel si nécessaire.
18	Porter attention aux véhicules qui effectuent des dépassements ou qui s'intègrent à la circulation et fournir un espace supplémentaire si nécessaire.
19	Anticiper les conditions qui rendent plus difficile le contrôle de la vitesse du véhicule en raison d'une traction réduite, et ajuster efficacement les techniques de conduite chaque fois qu'un véhicule est susceptible de réagir différemment.
20	Augmenter la distance sécuritaire, réduire la vitesse et être plus attentif dans des conditions difficiles et défavorables comme l'obscurité, la mauvaise visibilité, les vents forts, les surfaces glissantes, etc.
21	Adapter les techniques de freinage dans des conditions difficiles comme les surfaces glissantes, la circulation dense, la mauvaise visibilité, les vents forts, etc.
22	Éviter de conduire si les conditions routières ne sont pas sûres et éviter de mettre un véhicule ou une personne dans une situation inutilement dangereuse.



ÉLÉMENT 3 : Compétences de conduite

BLOC 20 : CONTRÔLER LA TRAJECTOIRE ET LA POSITION DU VÉHICULE

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Contrôler efficacement et avec professionnalisme la trajectoire, les virages et la position du véhicule.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- 1** Tenir le volant à deux mains, en les positionnant adéquatement autant que possible.
- 2** Choisir les voies appropriées sur les autoroutes à voies multiples et sur les autoroutes dotées de voies express et collectrices.
- 3** Maintenir une position cohérente du véhicule, généralement dans la voie de circulation la plus à droite, normalement près du centre ou légèrement à droite du centre dans la voie.
- 4** Conduire en douceur et éviter les corrections de direction brusques et inutiles.
- 5** Régler les rétroviseurs pour réduire au minimum les angles morts.
- 6** Conduire à l'intérieur des voies marquées, et effectuer un changement de voie seulement lorsque c'est permis.
- 7** Porter une attention continue à la circulation et identifier le besoin de changer de voie ou de s'intégrer à la circulation en prévoyant suffisamment de temps pour le faire.
- 8** Vérifier attentivement avant de commencer à changer de voie ou d'intégrer la circulation, signaler chaque changement de voie à l'avance, puis changer doucement et délibérément de voie seulement après avoir confirmé que l'espace est libre.
- 9** S'assurer qu'un espace suffisant est disponible pour accueillir son véhicule lorsqu'il change de voie ou s'intègre à la circulation, en ne laissant pas trop d'espace et en n'empiétant pas sur l'espace des autres véhicules, et en ajustant l'espace si nécessaire en prévision des embouteillages.
- 10** Changer de voie une seule voie à la fois et retirer son clignotant immédiatement après avoir terminé le changement de voie.
- 11** Choisir la bonne voie pour amorcer et terminer chaque virage.
- 12** Effectuer avec professionnalisme des virages larges et serrés, à droite et à gauche. Choisir les voies appropriées pour chaque virage, maintenir une vitesse appropriée et garder les roues à l'écart des bordures de trottoir et des obstacles.
- 13** Surveiller la circulation, les piétons, les cyclistes et les véhicules lents de tous les côtés, avant et pendant chaque virage.
- 14** Comprendre l'importance de désamorcer toute situation qui pourrait intimider un autre conducteur ou le pousser à faire des manœuvres d'évitement.
- 15** Traverser avec professionnalisme les carrefours giratoires ou les ronds-points.
- 16** Anticiper les conditions qui rendent plus difficile la trajectoire du véhicule en raison d'une stabilité latérale réduite, et ajuster efficacement les techniques de conduite chaque fois qu'un véhicule est susceptible de réagir différemment.
- 17** Réduire sa vitesse si nécessaire avant d'amorcer une courbe ou un virage ou de prendre une bretelle, en tenant compte de l'état de la surface, du poids du véhicule, du centre de gravité et du chargement.
- 18** Tenir compte de la hauteur libre, de la dérive de remorque et de l'empiètement sur la voie pendant les virages.

ÉLÉMENT 3 : Compétences de conduite

BLOC 21 : OPTIMISER LA CONSOMMATION DE CARBURANT

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Optimiser la consommation de carburant

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- | | |
|-----------|--|
| 1 | Accélérer doucement et graduellement. |
| 2 | Prévoir l'accélération, la décélération, les changements de rapports et l'espace autour du véhicule. |
| 3 | Rouler à un régime moteur (RPM) qui favorise l'économie de carburant, chaque fois que c'est possible. |
| 4 | Appliquer le changement de rapports progressif et choisir le régime et le rapport en fonction de la vitesse du véhicule et du chargement, dans le cas d'un véhicule à transmission manuelle ou à transmission manuelle automatisée en mode « manuel ». |
| 5 | Contrôler les points de changement de rapports à l'aide de l'accélérateur, dans le cas d'un véhicule à transmission manuelle automatisée. |
| 6 | Regarder la route, prévoir les changements de vitesse et procéder graduellement. |
| 7 | Utiliser le régulateur de vitesse lorsque la situation et les conditions routières le permettent. |
| 8 | Utiliser la génératrice auxiliaire et le « courant de stationnement » selon les pratiques, les procédures et les politiques du milieu de travail. |
| 9 | Faire tourner le moteur au ralenti le moins possible, et seulement lorsque la situation et l'endroit le permettent. |
| 10 | Configurer et conduire le véhicule de façon à optimiser la consommation de carburant. Réduire l'écart entre le tracteur et la remorque lorsque c'est possible et autorisé. |
| 11 | Utiliser les différents types de carburant, les technologies, les additifs, etc., selon les pratiques, les procédures et les politiques du milieu de travail. Acheter le carburant conformément aux pratiques, aux procédures et aux politiques sur les prix du milieu de travail. |



ÉLÉMENT 3 : Compétences de conduite

BLOC 22 : APPLIQUER LES TECHNIQUES DE CONDUITE PRÉVENTIVE

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Conduite préventive.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- | | |
|-----------|---|
| 1 | Observer et critiquer ses propres techniques de conduite dans une perspective d'amélioration continue. |
| 2 | Surveiller constamment le comportement des autres conducteurs et rester à l'affût des changements de conditions météo et routières. |
| 3 | Adapter ses techniques de conduite en fonction de la configuration du véhicule, du poids du chargement, du centre de gravité et de son expérience de conduite. |
| 4 | Reconnaître les situations qui peuvent déclencher de la colère ou des gestes hostiles et savoir quoi faire pour les éviter. |
| 5 | Faire preuve de courtoisie et céder le passage aux voitures, aux cyclistes, aux piétons et aux véhicules qui se déplacent lentement. |
| 6 | Examiner régulièrement et systématiquement les rétroviseurs, les instruments et les jauges. |
| 7 | Reconnaître les indices visuels et autres signaux indicateurs d'une situation potentiellement dangereuse. |
| 8 | Maintenir une distance sécuritaire avec les autres véhicules, dans toutes les conditions. |
| 9 | Reconnaître et éviter les sources de distraction. |
| 10 | Maintenir la vitesse appropriée aux conditions de la route et de la circulation, tout en respectant les règles de sécurité et les pratiques, procédures et politiques du milieu de travail. |
| 11 | Savoir qu'il a l'obligation de protéger de façon proactive les autres usagers de la route. |
| 12 | Reconnaître ses responsabilités concernant le partage d'un milieu de travail avec le public, et tenir compte de la façon dont la taille et le poids supplémentaires de son véhicule peuvent être perçus par les autres usagers de la route. |



ÉLÉMENT 3 : Compétences de conduite

BLOC 23 : RESPECTER LES RÈGLES DE CONDUITE PROPRES AUX VÉHICULES COMMERCIAUX

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Reconnaître et répondre aux exigences qui s'appliquent aux véhicules commerciaux.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- | | |
|-----------|---|
| 1 | Lire tous les panneaux contenant des messages qui s'appliquent aux véhicules commerciaux. |
| 2 | Connaître la hauteur de son véhicule. |
| 3 | Connaître le poids à vide et chargé de son véhicule. |
| 4 | Connaître les limites de taille et de poids sur les routes. |
| 5 | Connaître les routes sur lesquelles la circulation de véhicules commerciaux est interdite. |
| 6 | Faire preuve de prudence à l'approche d'un passage à niveau et s'assurer que l'espace est suffisant avant de s'engager. Dans la mesure du possible, ne changer de rapport de transmission qu'avant ou après avoir traversé la voie ferrée. |
| 7 | S'engager de façon sécuritaire dans les installations d'inspection ou quitter la route en suivant les indications de la signalisation ou à la demande d'un agent. |
| 8 | Repérer les objets potentiellement dangereux et les obstacles sans marquage en hauteur, comme les auvents, les avant-toits ou autres éléments en saillie, les panneaux de signalisation, les câbles électriques, les branches basses, les entrées, etc. |
| 9 | Porter attention aux amoncellements de neige ou de débris et aux travaux routiers pouvant affecter la hauteur du véhicule, son poids ou les espaces de dégagement. |
| 10 | Lire les panneaux de signalisation indiquant les limites de poids, y compris les restrictions saisonnières, sur les routes et les ponts. |
| 11 | Respecter les exigences pour emprunter les routes et les ponts à péage. |
| 12 | Connaître l'emplacement des voies d'évacuation d'urgence des camions et savoir bien les utiliser. |
| 13 | Connaître les périodes de restriction (heures, jours ou semaines) de la circulation des véhicules commerciaux dans certaines zones urbaines. |
| 14 | Avoir avec soi et savoir comment utiliser l'équipement d'urgence requis pour certaines opérations de véhicules commerciaux. |
| 15 | Savoir quand et comment utiliser l'équipement de secours, comme les triangles réfléchissants. |
| 16 | Reconnaître immédiatement une situation inattendue dans laquelle le poids ou la hauteur du véhicule est supérieur à ce qui est autorisé pour circuler sur une route ou une autoroute, et prendre les mesures qui s'imposent. |
| 17 | Respecter les règlements municipaux restreignant les activités de chargement ou de déchargement, le stationnement et la marche au ralenti du moteur. |



ÉLÉMENT 3 : Compétences de conduite

BLOC 24 : EFFECTUER DES MANŒUVRES DE MARCHÉ ARRIÈRE, DE MISE À QUAI ET DE STATIONNEMENT

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Effectuer des manœuvres de marche arrière, de mise à quai et de stationnement en toute sécurité et avec professionnalisme au volant d'un véhicule commercial dans n'importe quel environnement typique.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- 1** Réduire au minimum le besoin de reculer en conduisant vers l'avant, en contournant un pâté de maisons ou en trouvant une approche différente dès que c'est possible.
- 2** Planifier pour s'assurer que la marche arrière se fait toujours de la manière la plus sûre et avec la plus grande visibilité. Par exemple, reculer à l'aveugle seulement lorsqu'il n'y a pas d'autre solution, ou choisir de reculer dans un espace où il sera possible de sortir en marche avant plutôt que de reculer dans une rue.
- 3** Vérifier la position des rétroviseurs avant de reculer. Ajuster les rétroviseurs si nécessaire.
- 4** Sortir du véhicule et vérifier la trajectoire prévue en tenant compte des dégagements, des obstructions et des dangers aussi souvent que nécessaire, avant et pendant le recul. Vérifier la trajectoire chaque fois qu'un délai pourrait permettre un changement des conditions.
- 5** Ouvrir les fenêtres, mettre en sourdine les systèmes de divertissement et de communication, utiliser les clignotants pour permettre au véhicule d'être bien vu et actionner brièvement le klaxon pour avertir les personnes qui se trouvent à proximité au moment de faire marche arrière.
- 6** Faire appel à des signaleurs compétents pour se guider et s'assurer que les signaux seront compris. Lorsqu'on fait appel à un signaleur, confirmer que les besoins et les risques liés à la situation ont été évalués. Arrêter le véhicule s'il n'arrive plus à voir ou à entendre le signaleur.
- 7** Savoir que, même lorsqu'il est aidé d'un signaleur, le chauffeur demeure responsable de reculer en toute sécurité et de manière à éviter tout incident.
- 8** Observer les signaux et autres dispositifs d'avertissement utilisés autour des quais de chargement.
- 9** Reculer efficacement jusqu'aux quais de chargement et s'y aligner correctement.
- 10** Reculer avec professionnalisme sur une distance de 30 mètres en ligne droite dans une trajectoire qui laisse un espace de 15 cm de chaque côté au niveau du point le plus large du véhicule, d'une portière ou d'un rétroviseur.
- 11** Effectuer avec professionnalisme une manœuvre de marche arrière décalée à gauche.
- 12** Comprendre la difficulté d'effectuer une manœuvre de marche arrière décalée à droite.
- 13** Reculer avec professionnalisme dans un espace qui n'offre que suffisamment d'espace pour effectuer une manœuvre de « mise à quai en marche arrière » du côté gauche.
- 14** Comprendre la difficulté de reculer dans un espace qui n'offre que suffisamment d'espace pour effectuer une manœuvre de « mise à quai en marche arrière » du côté droit.
- 15** Effectuer avec professionnalisme une manœuvre de marche arrière en parallèle du côté gauche.
- 16** Comprendre la difficulté d'effectuer une manœuvre de marche arrière en parallèle du côté droit.
- 17** Reculer avec professionnalisme dans un chemin sinueux en suivant un tracé prédéterminé et en maintenant les dégagements nécessaires.

ÉLÉMENT 3 : Compétences de conduite

BLOC 25 : GÉRER LES INCIDENTS D'URGENCE

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Gérer les incidents d'urgence de manière professionnelle en respectant les pratiques, les procédures et les politiques du milieu de travail.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- | | |
|-----------|--|
| 1 | Connaître les types d'incidents qui doivent être signalés à l'employeur, à la police et autres autorités compétentes. |
| 2 | Connaître les pratiques, les procédures et les politiques du milieu de travail relativement aux obligations et aux limites d'administration des premiers soins. |
| 3 | Se comporter conformément aux pratiques, procédures et politiques du milieu de travail en ce qui concerne les collisions, les accidents évités de justesse, les blessures ou autres incidents similaires dans toute situation d'urgence, et dans ses interactions avec la police, les médias, d'autres usagers de la route et le public. |
| 4 | Suivre les pratiques, les procédures et les politiques de gestion des situations d'urgence, par exemple, lorsqu'il doit faire appel à des services de remorquage, de réparation de véhicule, de dépannage, de réparation de pneus, etc. |
| 5 | Respecter les règlements, ainsi que les pratiques, procédures et politiques du milieu de travail lors de l'utilisation d'équipement d'avertissement et de secours. |
| 6 | Reconnaître l'importance d'aider les victimes de la traite des personnes. |
| 7 | Reconnaître les signes d'un possible cas de traite des personnes. |
| 8 | Savoir que le meilleur moyen de dénoncer la traite des personnes est d'appeler à une ligne d'assistance téléphonique sur la traite de personnes. |
| 9 | Reconnaître le signe de la main utilisé par une personne qui appelle à l'aide. |
| 10 | Savoir que le meilleur moyen de signaler un crime en cours est d'appeler le 911. |
| 11 | Reconnaître l'un des signes ou comportements suivants chez une potentielle victime de la traite des personnes. <ul style="list-style-type: none">- un manque de connaissance de l'endroit où elle se trouve- une absence de contrôle de sa carte d'identité ou de son passeport ou une communication restreinte ou contrôlée (la personne n'est pas autorisée à parler par elle-même)- des déplacements contrôlés- des descriptions qui s'apparentent à un proxénète- des signes d'appartenance à un groupe ou tatouage d'un nom de trafiquant- le fait de descendre et d'embarquer environ 15 à 20 minutes plus tard à bord d'une fourgonnette, d'un véhicule récréatif ou d'un véhicule avec plusieurs personnes et dans un endroit fréquenté principalement par des hommes- des signes d'ecchymoses ou d'autres traumatismes visibles |

ÉLÉMENT 3 : Compétences de conduite

BLOC 26 : ATTELER UNE REMORQUE

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Atteler en toute sécurité et avec professionnalisme les remorques des tracteurs.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- 1** Inspecter les flexibles et la sellette de la remorque avant de l'atteler. Vérifier qu'il n'y a pas de dommages, de fissures ou d'autres défauts, et vérifier l'état du lubrifiant le cas échéant.
- 2** Suivre une routine systématique pour le processus d'attelage, en respectant les pratiques, les procédures et les politiques du milieu de travail.
- 3** Surmonter les défis liés aux conditions de la surface du sol, à la traction, aux dégagements, aux obstructions et à l'accès.
- 4** Confirmer l'état approprié et sûr des plaques inférieure et supérieure de la sellette, des flexibles d'air et des câbles électriques.
- 5** Aligner le tracteur et la remorque avec le pivot d'attelage près de la ligne centrale de la partie inférieure de la sellette d'attelage.
- 6**
 - a. Atteler une remorque à une sellette d'attelage de la façon suivante :
 - i. Ajuster la hauteur si nécessaire, en utilisant les béquilles de la remorque de façon à ce que la plaque d'attelage entre en contact avec la sellette d'attelage derrière le pivot.
 - ii. Faire marche arrière, en engageant doucement mais fermement la sellette d'attelage, tout en surveillant la position de la remorque.
 - b. Étapes supplémentaires pour atteler une remorque à une sellette, en utilisant un tracteur à suspension pneumatique doté d'un dispositif de vidange d'air des ballons de suspension :
 - i. Reculer près de la remorque, vérifier la hauteur du véhicule et vider l'air de la suspension pneumatique du tracteur.
 - ii. Reculer le tracteur jusqu'à ce que la sellette d'attelage soit complètement sous l'avant de la remorque, mais toujours devant le pivot d'attelage.
 - iii. Ramener la suspension pneumatique du tracteur à sa hauteur normale tout en surveillant la position de la remorque.
 - iv. Reculer le tracteur pour engager la sellette d'attelage.
- 7** Confirmer que la sellette est bien attelée en essayant de faire avancer le tracteur (« essai de traction »). Ensuite immobiliser le tracteur.
- 8** Confirmer visuellement que la sellette d'attelage est complètement verrouillée par la position de la poignée de déverrouillage et des mâchoires. Brancher ensuite les flexibles d'air et les câbles électriques.
- 9** Relever les béquilles de la remorque et ranger la poignée.
- 10** Injecter de l'air dans le système de freinage pneumatique de la remorque et confirmer que les jauges de pression d'air indiquent des niveaux de pression et un fonctionnement normaux. (*Se reporter au bloc 13*)
- 11** Ajuster la suspension pneumatique de la remorque si nécessaire.

Atteler une remorque à l'aide d'un autre type de dispositif d'attelage, comme suit :

- | | |
|-----------|--|
| 12 | Inspecter les dispositifs d'attelage et les connecteurs avant de procéder à l'attelage. Être à l'affût de dommages, de fissures ou autres défauts, et vérifier l'état du lubrifiant lorsqu'applicable. |
| 13 | Suivre une routine systématique pour le processus d'attelage, en suivant les pratiques, procédures et politiques du milieu de travail. |
| 14 | Surmonter les défis liés aux conditions routières, au manque de traction, aux dégagements, aux obstructions et aux accès. |
| 15 | Établir la bonne hauteur pour l'accouplement. |
| 16 | Engager l'attelage et fermer le loquet d'attelage et tout verrou secondaire. |
| 17 | Brancher les systèmes électriques et tout autre connecteur nécessaire. |
| 18 | Installer les câbles ou chaînes de sécurité. |



ÉLÉMENT 3 : Compétences de conduite

BLOC 27 : DÉTELER UNE REMORQUE

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Dételer en toute sécurité et avec professionnalisme les remorques des tracteurs.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- 1** Confirmer que l'endroit est approprié et sûr pour le dételage.
- 2** Stationner et sécuriser le tracteur et la remorque.
- 3** Placer les cales de roues ou autres dispositifs de blocage nécessaires ou enclencher les verrous.
- 4** Ajouter un matériau de soutien adéquat sous les béquilles, au besoin.
- 5** Débrancher et ranger les flexibles du système de la remorque.
- 6** Dételer la remorque du véhicule tracteur en suivant la procédure a, b ou c, selon le type d'attelage.
 - a. Dételer une remorque d'une sellette, à l'aide d'un tracteur à suspension fixe :
 - i. Déverrouiller le dispositif d'attelage.
 - ii. Ajuster la suspension pneumatique de la remorque si nécessaire.
 - iii. Abaisser les béquilles de la remorque jusqu'à ce qu'elles touchent le sol, sans qu'elles soulèvent la remorque de la sellette.
 - iv. Avancer lentement le tracteur jusqu'à ce que la plaque d'attelage soit complètement sortie de sous la remorque, mais que la remorque se trouve toujours au-dessus du châssis du tracteur.
 - v. Confirmer que la remorque est stable et avancer lentement jusqu'à ce que le tracteur soit dégagé de la remorque.
 - b. Dételer une remorque d'une sellette, en utilisant un tracteur à suspension pneumatique doté d'un dispositif de vidange d'air de suspension :
 - i. Déverrouiller le dispositif d'attelage.
 - ii. Ajuster la suspension pneumatique de la remorque si nécessaire.
 - iii. Abaisser les béquilles de la remorque jusqu'à ce qu'elles touchent le sol, sans qu'elles soulèvent la remorque de la sellette.
 - iv. Avancer lentement sur une courte distance pour détacher la sellette d'attelage.
 - v. Abaisser la suspension pneumatique du tracteur.
 - vi. Confirmer que la remorque est stable et avancer lentement jusqu'à ce que le tracteur soit dégagé de la remorque.
 - vii. Rétablir la suspension pneumatique à son réglage habituel.
 - c. Dételer une remorque dotée d'un autre type d'attelage :
 - i. Déconnecter les systèmes électriques et les autres connecteurs.
 - ii. Détacher les câbles ou chaînes de sécurité.
 - iii. Engager les béquilles de la remorque jusqu'à ce qu'elles touchent le sol.
 - iv. Ouvrir le loquet primaire et le verrou secondaire.
 - v. Soulever la remorque pour séparer l'attelage.
 - vi. Avancer lentement et confirmer que la remorque est stable.
- 7** Sécuriser la remorque selon les pratiques, les procédures et les politiques de l'entreprise avant de partir.

ÉLÉMENT 3 : Compétences de conduite

BLOC 28 : EXÉCUTER DES VIRAGES AU VOLANT D'UN ENSEMBLE TRACTEUR-REMORQUE

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Effectuer en toute sécurité et avec professionnalisme des virages à droite, à gauche et des demi-tours avec une semi-remorque.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- 1** Savoir quand les essieux de la remorque, et éventuellement les sellettes d'attelage, peuvent et doivent être repositionnés pour effectuer des virages.
- 2** Ajuster avec professionnalisme la longueur totale du véhicule, la position de la sellette et la position des essieux selon les besoins, en tenant compte de la hauteur libre du véhicule, de la dérive de la remorque et des règles régissant le poids et les dimensions du véhicule. *(Se reporter aux blocs 16.25 et 16.26)*
- 3** Planifier la façon d'aborder un virage et emprunter un autre itinéraire chaque fois qu'il n'est pas possible d'effectuer le virage en toute sécurité.
- 4** Connaître la trajectoire que suit une semi-remorque pendant un virage.
- 5** Entamer un virage uniquement lorsque l'espace, la circulation et feux de circulation permettent d'effectuer le virage en toute sécurité.
- 6** Avancer lentement dans chaque virage à gauche et à droite, tout en suivant la trajectoire de l'arrière de la remorque.
- 7** Conduire sur le marquage de la chaussée, ou passer à droite ou à gauche d'une signalisation de voie uniquement après avoir évalué tous les dangers et seulement lorsqu'une telle action est nécessaire pour terminer un virage, en utilisant les signaux appropriés pour indiquer tout danger potentiel.
- 8** Éviter d'entrer en contact avec un obstacle pendant les virages, et éviter d'entrer en contact avec une bordure de trottoir, un accotement ou un obstacle similaire lorsqu'il y a suffisamment d'espace pour tourner.
- 9** Sortir de la voie prévue pour tout virage qui nécessite un dégagement supplémentaire pour la remorque.
- 10** Être attentif et patient pendant un virage, et surveiller attentivement les piétons, les cyclistes et les autres véhicules qui se trouvent à proximité.
- 11** Effectuer avec professionnalisme un demi-tour (ou virage en U) uniquement lorsque la loi l'autorise, lorsque c'est nécessaire et après avoir évalué tous les dangers, et en se conformant aux pratiques, procédures et politiques de l'entreprise lorsque des règles plus strictes interdisent les demi-tours.
- 12** Effectuer avec professionnalisme une manœuvre de virage à partir d'une allée vers une rue à deux voies.
- 13** Conduire avec professionnalisme un ensemble tracteur-remorque dans un chemin sinueux prédéterminé, en maintenant les dégagements nécessaires par rapport aux marqueurs du parcours.



ÉLÉMENT 3 : Compétences de conduite

BLOC 29 : EFFECTUER DES MANŒUVRES DE MARCHÉ ARRIÈRE, DE MISE À QUAI ET DE STATIONNEMENT AU VOLANT D'UN ENSEMBLE TRACTEUR-REMORQUE

CONNAISSANCES ET TÂCHES : Effectuer en toute sécurité et avec professionnalisme des manœuvres de marche arrière, de mise à quai et de stationnement au volant d'un ensemble tracteur-remorque.

Cela signifie que le chauffeur de camion commercial doit :

- 1** Réduire au minimum le besoin de reculer en conduisant vers l'avant, en faisant le tour d'un pâté de maisons ou en trouvant une approche différente dès que c'est possible.
- 2** Planifier pour s'assurer que la marche arrière se fait toujours de la manière la plus sûre et avec la plus grande visibilité. Par exemple, reculer à l'aveugle seulement lorsqu'il n'y a pas d'autre solution, ou choisir de reculer dans un espace où il sera possible de sortir en marche avant plutôt que de reculer dans une rue.
- 3** Vérifier la position des rétroviseurs avant de reculer. Ajuster les rétroviseurs si nécessaire.
- 4** Sortir du véhicule et vérifier la trajectoire prévue en tenant compte des dégagements, des obstructions et des dangers aussi souvent que nécessaire, avant et pendant le recul. Vérifier la trajectoire chaque fois qu'un délai pourrait permettre un changement des conditions.
- 5** Ouvrir les fenêtres, mettre en sourdine les systèmes de divertissement et de communication, utiliser les clignotants pour permettre au véhicule d'être bien vu et actionner brièvement le klaxon pour avertir les personnes qui se trouvent à proximité au moment de faire marche arrière.
- 6** Faire appel à des signaleurs compétents pour se guider et s'assurer que les signaux seront compris. Lorsqu'on fait appel à un signaleur, confirmer que les besoins et les risques liés à la situation ont été évalués. Arrêter le véhicule s'il n'arrive plus à voir ou à entendre le signaleur.
- 7** Savoir que, même lorsqu'il est aidé d'un signaleur, le chauffeur demeure responsable de reculer en toute sécurité et de manière à éviter tout incident.
- 8** Observer les signaux et autres dispositifs d'avertissement utilisés autour des quais de chargement.
- 9** Reculer efficacement jusqu'aux quais de chargement et s'y aligner correctement.
- 10** Connaître l'espace nécessaire pour reculer en toute sécurité à un quai de chargement ou dans une place de stationnement.
- 11** Connaître la façon la plus efficace d'aborder un espace pour faire marche arrière.
- 12** Connaître les différents points de direction nécessaires pour aligner la remorque pendant la marche arrière.
- 13** Anticiper et contrer efficacement la « dérive de remorque » pendant la marche arrière.
- 14** Savoir qu'un tracteur qui recule doit généralement parcourir 3 à 4 mètres avant que la remorque commence à changer de direction en réponse aux mouvements du volant.
- 15** Savoir que les remorques plus courtes réagissent plus rapidement aux changements de direction que les remorques plus longues.
- 16** Savoir que le nombre d'essieux de la remorque et la position des essieux affectent la réaction de la remorque pendant les virages.

17	Savoir que les manœuvres de marche arrière en ligne droite sont les manœuvres de recul les plus simples et qu'elles sont l'option à privilégier dès que c'est possible.
18	Aborder chaque manœuvre de marche arrière de la manière la plus sûre et la plus efficace.
19	Ouvrir les portes de chargement si nécessaire avant de reculer.
20	Reculer avec professionnalisme une remorque dans un espace offrant de la place pour effectuer une manœuvre de marche arrière en ligne droite.
21	Effectuer avec professionnalisme une manœuvre de marche arrière décalée à gauche.
22	Comprendre la difficulté d'effectuer une manœuvre de marche arrière décalée à droite.
23	Reculer avec professionnalisme dans un espace qui n'offre que suffisamment d'espace pour effectuer une manœuvre de « marche arrière en ligne droite » au quai du côté gauche.
24	Comprendre la difficulté de reculer une remorque dans un espace qui n'offre que suffisamment d'espace pour effectuer une manœuvre de « marche arrière en ligne droite » au quai du côté droit.
25	Reculer avec professionnalisme une remorque dans un espace qui n'offre que suffisamment d'espace pour effectuer une manœuvre de « marche arrière en ligne droite » du côté gauche.
26	Comprendre la difficulté de reculer une remorque dans un espace qui n'offre que suffisamment d'espace pour effectuer une manœuvre de « marche arrière en ligne droite » du côté droit.
27	Reculer avec professionnalisme une remorque dans un espace qui n'offre que suffisamment d'espace pour effectuer une manœuvre de « marche arrière en angle » du côté gauche.
28	Comprendre la difficulté de reculer dans un espace qui n'offre que suffisamment d'espace pour effectuer une manœuvre de « marche arrière en angle » du côté droit.
29	Effectuer avec professionnalisme une manœuvre de stationnement en parallèle du côté gauche.
30	Comprendre la difficulté d'effectuer une manœuvre de marche arrière en parallèle du côté droit.
31	Reculer avec professionnalisme un ensemble tracteur-remorque dans un chemin sinueux en suivant un tracé prédéterminé et en maintenant le dégagement nécessaire par rapport aux marqueurs du parcours.



ANNEXE A : GLOSSAIRE

Cette annexe précise le sens des termes utilisés dans le cadre du présent document.

Aptitude à travailler

État physique, mental et émotionnel d'une personne prête à accomplir des tâches ou des sous-tâches.

Béquilles

Pattes rétractables qui soutiennent l'avant d'une semi-remorque qui n'est pas attelée à un tracteur.

Cabine de jour

Camion sans espace couchette.

Caméra de tableau de bord

Caméra vidéo et enregistreur installés dans le camion, généralement activés par des facteurs comme des changements soudains de la vitesse du véhicule.

Camion porteur

Véhicule unique dont tous les essieux sont fixés à châssis unique.

Cargaisons chauffées

Marchandise chauffée pendant le transport, généralement pour éviter le gel.

Charge partielle (LTL)

Chargement qui comprend plusieurs types de marchandises, chacune pesant moins de 4 500 kg et étant destinée à des endroits différents.

Code canadien de sécurité (CCS)

Ensemble de normes nationales, adoptées par voie réglementaire provinciale, qui établissent les normes de sécurité minimales pour les véhicules commerciaux et leurs chauffeurs.

Le Code régit les normes suivantes :

- CCS 1 – Concept du permis de conduire unique
- CCS 2 – Évaluation des connaissances et de la performance (conducteurs)
- CCS 3 – Programme de formation des examinateurs de conducteurs
- CCS 4 – Système de classification des permis de conduire
- CCS 5 – Normes et procédures d'auto-accréditation
- CCS 6 – Normes médicales pour les conducteurs
- CCS 7 – Profil des conducteurs et des transporteurs
- CCS 8 – Suspension temporaire
- CCS 9 – Heures de service
- CCS 10 – Arrimage des cargaisons
- CCS 11 – Entretien et inspection périodique
- CCS 12 – Critères d'inspection sur route de l'Alliance pour la sécurité des véhicules commerciaux (ASVC)
- CCS 13 – Ronde de sécurité
- CCS 14 – Cotes de sécurité
- CCS 15 – Vérifications en entreprise
- CCS 16 – Formation pour conducteur de véhicule commercial de niveau débutant, classe 1



Code canadien du travail

Loi fédérale rassemblant diverses lois relatives au travail qui régissent des aspects comme la santé et la sécurité au travail, les normes de travail, etc.

Compétences générales

Habilités interpersonnelles et connaissances générales appliquées en milieu de travail.

Conscience de la situation

Conscience générale des dangers et des risques potentiels à l'intérieur et autour d'un véhicule.

Conteneur intermodal

Conteneur de transport de marchandise sans roues, déplacé au moyen de plusieurs modes de transport.

Courant de stationnement

Source d'énergie électrique, généralement disponible à un relais routier, qui peut être connectée à un camion stationné. Le courant de stationnement sert à alimenter les commodités du véhicule sans devoir faire tourner le moteur au ralenti.

Couche

Espace à l'intérieur d'un tracteur qui comprend un lit pour dormir.

Dérive de remorque

Trajectoire réelle suivie par l'arrière d'une remorque. Cette trajectoire diffère de la ligne de foulée apparente du véhicule, car une remorque pivote autour du pivot d'attelage et de manière relative par rapport à ses essieux.

Enregistreur électronique de bord

Appareil qui enregistre des données opérationnelles comme le statut du chauffeur, la localisation du camion ou sa vitesse.

Équipement de manutention

Équipements tels que les chariots élévateurs et les transpalettes utilisés pour charger et décharger un véhicule commercial.

Équipement de protection individuelle (EPI)

Vêtements et équipements de protection qui contribuent à protéger l'utilisateur des risques liés au milieu de travail.

Évaluation des risques

Processus servant à identifier les risques en milieu de travail afin de les éliminer ou de les contrôler.

Expéditeur

Partie qui initie une expédition.

Fiches de données de sécurité

Documents expliquant les dangers des produits chimiques utilisés au travail, dont le contenu est défini par le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

Fluides de fonctionnement

Les fluides, y compris le carburant, l'huile moteur, le liquide de refroidissement, l'huile de servodirection, le liquide lave-glace et le fluide d'échappement diesel, nécessaires au fonctionnement d'un véhicule commercial.



Grand train routier (GTR)

Véhicule combinant deux remorques de 53 pieds et généralement limité à des itinéraires précis.

Journal de bord

Registre des tâches effectuées par un chauffeur et de l'heure à laquelle elles ont été effectuées. Ce document sert à confirmer la conformité aux règles sur les heures de conduite.

Limite de charge nominale

Charge nominale maximale définie pour un dispositif d'arrimage comme une sangle ou une chaîne.

Livraisons au panneau arrière

Livraisons qui nécessitent qu'un chauffeur déplace les marchandises vers l'arrière du véhicule, à partir d'où elles pourront être transférées à l'aide d'équipements de manutention.

Loi sur le TMD

Loi sur le transport des marchandises dangereuses, qui régit les marchandises dangereuses qui ne peuvent être transportées que par des chauffeurs dûment certifiés.

Matières dangereuses

Marchandises telles que les marchandises explosives ou dangereuses qui doivent être transportées par des chauffeurs formés aux exigences particulières de ces biens. Les véhicules transportant ces marchandises doivent aussi afficher des panneaux d'avertissement.

Méthode d'établissement des poids et mesures sur route

Formule mathématique permettant de calculer le poids permis en fonction du nombre d'essieux du véhicule et de la distance entre les essieux.

Normes de charges et dimensions

Normes régionales qui régissent la hauteur, la longueur et le poids des véhicules.

Pivot d'attelage

Pivot vertical d'une remorque qui est couplé aux mâchoires de la sellette d'attelage d'un tracteur.

Poids nominal brut

Poids combiné du véhicule et de la marchandise.

Règles sur les heures de conduite

Règles régissant le nombre maximal d'heures pendant lesquelles un chauffeur peut accomplir différents types de tâches, ainsi que la durée minimale des périodes de repos.

Remorque à rideaux latéraux

Remorque dont les « parois » sont constituées d'un cadre et d'une bâche amovible.

Remorque plateforme

Remorque sans parois.

Remorque sèche

Remorque fermée utilisée pour le transport de marchandises non réfrigérées.

Scellés de cargaison

Dispositifs mécaniques qui scellent les portes des remorques et des conteneurs, conférant une sécurité accrue et une preuve de toute altération après le chargement de la marchandise.



Sellette d'attelage

Plaque qui supporte l'avant d'une remorque et crée un point d'articulation en se verrouillant autour d'un pivot d'attelage.

Semi-remorque

Remorque dont le poids repose en grande partie sur un tracteur routier, une autre remorque ou un diablo.

Tandem

Paire d'essieux rapprochés se partageant une charge.

Têtes d'accouplement

Connecteurs à l'extrémité des boyaux qui alimentent en air comprimé les remorques à partir du tracteur.

Tracteur

Véhicule motorisé équipé d'une sellette d'attelage.

Véhicule articulé

Deux ou plusieurs véhicules reliés entre eux à un point d'articulation. Une semi-remorque non motorisée attelée à un tracteur motorisé en est un bon exemple.

Véhicules en surpoids et surdimensionnés

Véhicules qui ne peuvent être conduits qu'avec un permis spécial en raison du dépassement des mesures établies en vertu des normes de charges et dimensions.

Verrou de différentiel

Dispositif qui améliore la traction en désactivant le différentiel d'un véhicule.





Tous droits réservés © 2024 Ressources humaines camionnage Canada

Tous droits réservés. L'utilisation de toute partie de la présente publication, qu'elle soit reproduite, stockée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (y compris sous forme électronique ou mécanique, ou de photographie, de photocopie ou d'enregistrement), sans l'autorisation écrite préalable de Ressources humaines camionnage Canada, est une violation de la loi sur le droit d'auteur.

truckinghr.com